

3 Favoriser la résilience de la société face à la désinformation

Ce chapitre présente les politiques et les pratiques promouvant une approche partenariale de l'intégrité de l'information. Il traite des actions à entreprendre pour doter la population des compétences nécessaires afin que chacun puisse s'orienter, avec discernement et esprit critique, dans un environnement informationnel en constante évolution, et pour faciliter la recherche du consensus grâce à l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que de l'évolution nécessaire du rôle de la communication publique. Il aborde également l'importance d'un renforcement des approches participatives pour éclairer le processus d'élaboration des politiques publiques dans ce domaine.

3.1. INTRODUCTION

Afin de lutter contre la désinformation et de renforcer l'intégrité de l'information, il est nécessaire d'œuvrer de manière concertée pour accroître la résilience de la société. De manière générale, la résilience consiste à s'attaquer aux causes profondes des crises tout en renforçant les capacités et les ressources d'un système pour faire face aux risques, aux tensions et aux chocs (OCDE, 2023^[1]). Dans le contexte de la lutte contre la désinformation et du renforcement de l'intégrité de l'information, la résilience désigne la capacité d'une société à appréhender les menaces qui pèsent sur la sphère de l'information, à y résister et à s'en remettre. De fait, plusieurs pays considèrent la résilience de la société face aux menaces pesant sur l'intégrité de l'information comme faisant part d'un système de défense total, dans lequel chaque individu et chaque organisation devrait jouer un rôle, y-compris celui de contribuer à l'équilibre de l'écosystème informationnel.

Les individus ont donc besoin de compétences et de connaissances pour s'orienter de manière efficace et responsable dans la sphère de l'information. L'investissement public dans l'éducation au numérique, aux médias et à l'information — accompagné de mesures visant à faire en sorte que les entreprises privées contribuent activement aux efforts de renforcement de la résilience de la société — est un moyen essentiel de préparer les individus et de les immuniser contre les contenus inexacts et trompeurs. D'après les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2018, seuls 47 % des élèves de 15 ans dans la zone OCDE ont indiqué avoir appris à l'école à déceler une information subjective ou partielle (OCDE, 2021^[2]). Une personne capable de s'orienter de manière responsable dans la sphère de l'information sera probablement mieux à même d'apprécier avec un sens critique les contenus rencontrés, de trouver des sources de meilleure qualité, de déceler les biais et de prendre des décisions éclairées.

La mise en place d'une fonction de communication publique détachée des objectifs politisés, qui serve de source d'informations justes et pertinentes et qui réponde aux besoins des citoyens dans l'intérêt général, constitue également un moyen important de renforcer la résilience de la société. De manière plus générale, l'importance de l'accès à l'information constitue une

garantie démocratique essentielle, devenue plus manifeste ces dernières années. Diverses crises, de nature financière, sanitaire ou liées à la défense, ont accru en effet la nécessité et la demande d'informations exactes de la part des pouvoirs publics eux-mêmes (OCDE, 2022^[3]).

Afin d'accroître la résilience de la société face à la désinformation, les pouvoirs publics devront en outre renforcer les dispositifs d'association de la population aux sujets liés à l'intégrité de l'information dans le cadre de l'action plus vaste menée pour consolider la démocratie et établir des relations de confiance. La coopération avec les citoyens et les acteurs non gouvernementaux devrait en définitive sous-tendre les efforts engagés pour protéger et renforcer l'espace civique en vue de favoriser une gouvernance plus ouverte, transparente et responsable (OCDE, 2022^[3]). Il sera en outre essentiel d'approfondir l'étude et la compréhension de l'espace informationnel (à savoir l'interaction entre le public, les technologies de la communication, les algorithmes d'amplification et les contenus), et de veiller à ce que les résultats éclairent le processus d'élaboration des politiques (Wanless et Shapiro, 2022^[4]). Les pouvoirs publics devraient donc s'attacher à accroître les compétences, les ressources et la portée des efforts déployés dans ce domaine afin de favoriser la mobilisation et la sensibilisation de l'ensemble des composantes de la société.

Tous ces efforts forment ce que l'on appelle souvent une démarche menée à l'échelle de l'ensemble de la société. Cela dit, pour qu'une telle démarche soit efficace, il faut aussi protéger les droits humains des personnes ciblées par la désinformation. Il convient en outre de promouvoir l'éducation civique et de faire mieux comprendre les processus, les résultats attendus et les dispositifs, non seulement pour atténuer les risques, mais aussi pour tirer pleinement parti des possibilités de dialogue avec la population et les acteurs non gouvernementaux. À titre d'exemple, le rôle de la société civile et des universitaires dans la lutte contre la désinformation est explicitement indiqué dans la stratégie adoptée par le gouvernement néerlandais impliquant l'ensemble de l'administration en 2022 pour lutter efficacement contre la désinformation (Gouvernement des Pays-Bas, 2022^[5]). De même, le programme de lutte contre la désinformation mis en place par la Lettonie en 2023 met en évidence l'importance de la coopération entre les pouvoirs

publics et les diverses composantes de la société. Le code de bonnes pratiques de l'UE en matière de désinformation, qui a fait l'objet d'une révision en 2022, attribue par ailleurs des rôles plus importants et officiels aux vérificateurs de faits, tandis que la législation de l'UE sur les services numériques impose aux plateformes en ligne et aux moteurs de recherche de coopérer avec les vérificateurs de faits dans le cadre du code de bonnes pratiques (Union européenne, 2022^[6]).

Pour renforcer la résilience de la société face aux risques de mésinformation et de désinformation et adopter une démarche à l'échelle de l'ensemble de la société, les pouvoirs publics devraient s'attacher à :

- renforcer l'éducation aux médias et à l'information et améliorer les compétences numériques ;
- veiller à ce que les citoyens soient bien informés grâce à une communication publique anticipative et détachée des objectifs politisés ;
- renforcer la participation de la population à l'action menée en faveur de l'intégrité de l'information, ainsi que la compréhension de la sphère de l'information.

3.2. L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, À L'INFORMATION ET AUX OUTILS NUMÉRIQUES EST ESSENTIELLE POUR FAVORISER UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE À MÊME DE RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ

Améliorer la résilience de la société face aux défis posés par la désinformation suppose un effort systémique, à long terme, qui implique de développer l'éducation aux médias, aux outils numériques et à l'information afin que les citoyens puissent participer à l'environnement informationnel avec discernement et esprit critique. On trouve plusieurs définitions de l'éducation aux médias, aux outils numériques et à l'information. Pour la directive européenne sur les services de médias audiovisuels (SMAV), l'éducation aux médias désigne les compétences, les connaissances et la compréhension permettant aux citoyens d'utiliser les médias d'une manière sûre et efficace. Au-delà de l'apprentissage des outils, technologies et menaces spécifiques, elle vise plus largement à doter les citoyens de la réflexion

critique nécessaire pour exercer un jugement, analyser des réalités complexes et reconnaître la différence entre des opinions et des faits (Union européenne, 2018^[7]). L'Ofcom, l'autorité indépendante de régulation des communications au Royaume-Uni, définit l'éducation aux médias comme la capacité à utiliser, comprendre et créer des médias et des communications dans différents contextes (Ofcom, 2023^[8]). L'UNESCO souligne de son côté que l'éducation aux médias et à l'information (EMI) « permet aux individus de penser de manière critique à l'information et à l'utilisation des outils numériques. Elle les aide à faire des choix éclairés sur la façon dont ils participent à la construction de la paix, à l'égalité, à la liberté d'expression, au dialogue, à l'accès à l'information et au développement durable » (UNESCO, 2023^[9]). Quant à la culture numérique, elle est le fait de posséder les compétences nécessaires pour vivre et travailler dans une société où la communication et l'accès à l'information se font de plus en plus par le biais de technologies numériques (OCDE, 2022^[10]).

Pour être exhaustive, la notion d'éducation aux médias, à l'information et aux outils numériques doit englober les compétences du public liées à l'accès, à l'analyse, à l'évaluation et à la création de contenus dans des contextes variés (Hill, 2022^[11]). Cette palette de compétences inclut tant la compréhension du processus de création et de diffusion que la capacité à adopter un raisonnement critique pour évaluer la fiabilité de l'information. Les gouvernements reconnaissent largement l'importance de développer les aptitudes en matière de médias et d'information. En Europe, la directive européenne sur les services de médias audiovisuels (AVMSD) (Union européenne, 2018^[7]), qui régit la coordination, à l'échelle de l'UE, des législations nationales couvrant tous les médias audiovisuels, comporte des dispositions spécifiques intimant aux États membres de promouvoir l'éducation aux médias et de faire rapport sur les actions menées en ce sens, et aux fournisseurs de services de médias et aux plateformes de partage de vidéos de mettre en œuvre des mesures d'éducation aux médias et de sensibiliser aux outils d'éducation numérique et d'éducation aux médias disponibles (Commission européenne, 2023^[12]). Le Groupe des régulateurs européens pour les services de médias audiovisuels est en outre chargé d'échanger des expériences et des bonnes pratiques sur l'application du cadre réglementaire régissant les services de médias audiovisuels, notamment en matière d'accessibilité et d'éducation aux médias. En 2022,

18 États des États-Unis se sont dotés de leur côté de législations imposant aux autorités compétentes en matière d'éducation de mettre en place des programmes d'éducation aux médias dans les établissements scolaires (Media literacy now, 2022^[13]).

Dans l'ensemble, pour intégrer au mieux les initiatives d'éducation aux médias et à l'information dans les efforts plus larges visant à renforcer la résilience de la société aux risques pesant sur l'espace informationnel, les gouvernements devraient donner la priorité aux éléments suivants :

- les initiatives d'éducation aux médias et à l'information devraient être considérées comme faisant partie d'un objectif plus général de renforcement de l'intégrité de l'information, notamment en les incorporant dans les cursus officiels et en cherchant à toucher toutes les catégories d'âge par des initiatives ciblées ;
- les efforts de communication publique proactifs ainsi que les initiatives de réfutation anticipative, ou de « pre-bunking », peuvent constituer de bons outils d'éducation aux médias et à l'information, dans une optique de renforcement de la résilience de la société ;
- l'évaluation et la mesure de l'impact des activités d'éducation aux médias et à l'information.

3.2.1. Les initiatives d'éducation aux médias et à l'information doivent être considérées comme faisant partie d'un effort plus large visant à renforcer l'intégrité de l'information

Les initiatives d'éducation aux médias, à l'information et aux outils numérique ont pour objectif principal de donner aux citoyens les outils nécessaires pour opérer

des choix conscients en ligne, reconnaître ce qui est fiable, et comprendre la façon dont fonctionnent les plateformes afin de les utiliser dans leur propre intérêt (Forum sur l'information et la démocratie, 2023^[14]). L'éducation aux médias et à l'information devrait être pensée comme un élément d'une approche plus globale du développement de la culture numérique, notamment en l'axant sur la compréhension du fonctionnement des algorithmes de recommandation et de l'IA générative, ainsi que de l'éducation civique, par exemple en enseignant l'importance des principes et processus démocratiques et en ciblant non seulement les personnes d'âge scolaire, mais également les adultes et les seniors.

En définitive, les initiatives d'éducation aux médias sont d'autant plus pertinentes qu'elles contribuent à des objectifs plus larges liés au renforcement de l'intégrité de l'information. À cet égard, le Plan national d'éducation aux médias du Portugal souligne que l'éducation aux médias est une composante fondamentale de la défense de la liberté d'expression et d'information, et qu'elle est le gage de la participation démocratique et de la « concrétisation des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux » (Gouvernement du Portugal, 2017^[15]). L'approche finlandaise a ceci de notable qu'elle conçoit de longue date la question de l'éducation aux médias comme s'inscrivant dans un effort plus général d'amélioration de la résilience de la société face à la désinformation. La Finlande a mis en place des initiatives d'éducation aux médias dans les établissements scolaires dès les années 1950, et s'est attelée à stimuler la volonté et la capacité des citoyens à consommer, utiliser et partager les informations de manière responsable, et, *in fine*, à les faire participer activement à la société (voir Encadré 3.1).

Encadré 3.1. L'éducation aux médias en Finlande

La politique nationale d'éducation aux médias publiée par le ministère de l'Éducation et de la Culture en 2019 et élaborée en collaboration avec l'Institut national de l'audiovisuel (KAVI) décrit l'approche de la Finlande en la matière. La promotion de l'éducation aux médias constitue une activité transversale du ministère de l'Éducation et de la Culture et s'est étendue à d'autres sphères de la société et de l'administration.

La politique nationale d'éducation aux médias de 2019 s'inscrit dans le prolongement d'efforts menés depuis plusieurs décennies afin de promouvoir la participation démocratique et de réduire la polarisation dans la société finlandaise. Bien qu'à proprement parler le premier programme d'éducation aux médias ait été instauré dans les écoles finlandaises en 2004 dans le cadre d'un plan d'action portant sur la violence dans les médias et l'éducation aux médias, des initiatives d'éducation aux médias sont mises en œuvre dans les établissements scolaires du pays depuis les années 1950.

Aujourd'hui, les concepts de désinformation et de mésinformation font partie des programmes d'enseignement, avec notamment l'étude de célèbres campagnes de propagande, de la publicité et des techniques de manipulation des statistiques. Dans le cadre des programmes scolaires, les élèves apprennent à créer leurs propres messages et produits multimédias sur différents sujets, qu'ils présentent ensuite à leurs camarades à fin de discussion et d'analyse.

L'éducation aux médias mise en place en Finlande fait intervenir différents acteurs dans l'élaboration des programmes comme des organisations de la société civile, des établissements scolaires, des bibliothèques, des ONG et des universités. Le pays applique en outre les recommandations de l'Union européenne, notamment la Directive sur les services de médias audiovisuels (UE 2018/1808) et la communication de la Commission sur la lutte contre la désinformation en ligne. L'évaluation de la mise en œuvre du plan incombe à l'Institut national de l'audiovisuel, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la Culture.

Source : gouvernement finlandais (2019^[16]), *Media Literacy in Finland : National Media Education Policy*, ministère de l'Éducation et de la Culture, <https://medialukutaitosuomessa.fi/mediaeducationpolicy.pdf>.

Dans certains pays membres de l'OCDE, l'éducation aux médias et à l'information est coordonnée au niveau central, par exemple par l'Institut national de l'audiovisuel (KAVI) en Finlande, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) en France (voir Encadré 3.2) ou encore, au Luxembourg, l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA), qui coordonne les activités d'éducation aux médias avec les parties prenantes nationales et européennes concernées. Au Portugal, l'Autorité de régulation des médias a contribué à faciliter l'éducation aux médias en cartographiant les initiatives en place afin de promouvoir et de développer ce domaine dans le pays (Portuguese Regulatory Authority for the Media, 2023^[17]). Dans d'autres pays, les responsabilités sont réparties entre différentes institutions telles que les ministères de l'Éducation, d'autres ministères de tutelle ou des autorités de régulation nationales.

L'approche la plus couramment retenue consiste à dispenser une éducation aux médias dans les établissements scolaires (voir l'exemple de l'Estonie dans l'Encadré 3.3), soit dans le cadre d'un programme ad hoc, soit en l'intégrant à d'autres disciplines (les langues, les mathématiques, l'histoire, l'éducation civique, par exemple). Au Portugal, l'éducation aux médias est intégrée aux cours consacrés à la citoyenneté et aux technologies de l'information. Le pays a également adopté des lignes directrices en matière d'éducation aux médias (*Referencial para a Educação para os Media*), actualisées en décembre 2023, qui soulignent sa nature interdisciplinaire et recommandent de la renforcer dans tous les domaines d'apprentissage ainsi que dans le cadre de projets menés avec le Réseau national des bibliothèques scolaires et des organisations externes.

Encadré 3.2. En France, le « CLEMI », un centre chargé de promouvoir et de coordonner les actions d'éducation aux médias et à l'information

En France, le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) est responsable de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français. Créé en 1983, il a pour mission de promouvoir, tant au plan national que dans les académies, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique.

Ses objectifs sont les suivants :

- former les enseignants et apprendre aux élèves à utiliser les médias de manière responsable, quel que soit le support d'information ou de communication (presse écrite, audiovisuel, Internet, réseaux sociaux) ;
- produire ou coproduire des ressources et outils pédagogiques sur tous supports afin d'accompagner les enseignants et les élèves en leur proposant des activités EMI pour la classe ;
- aider à la création et au développement de médias scolaires (journaux, sites web, blogs, radios et TV web) ;
- et accompagner les familles par la production et la diffusion d'outils d'éducation aux médias et à l'information pour tous.

Depuis la parution de la circulaire du 24-1-2022 relative à la généralisation de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) en France, le CLEMI collabore étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ensemble, ils supervisent un réseau de 30 référents académiques chargés d'animer des cellules réunissant l'ensemble des corps d'inspection et des délégations académiques. Les actions du CLEMI s'appuient sur une équipe nationale composée de 22 agents, un réseau de 200 coordonnateurs déployés dans les académies, et de nombreux partenaires du monde des médias qui contribuent à l'élaboration de projets destinés aux établissements scolaires.

Source : CLEMI (s.d.^[18]), site Internet du CLEMI, <https://www.clemi.fr/fr/qui-sommes-nous.html>.

Encadré 3.3. En Estonie, un cours intitulé « Médias et manipulation » dans le cursus secondaire

Depuis 2010, le programme d'enseignement secondaire estonien comprend un cours obligatoire sur les médias et la manipulation de l'information. À l'issue de cet enseignement de 35 heures, les étudiants doivent pouvoir :

- comprendre l'environnement moderne de l'information et les processus qui guident son développement, et expliquer la nature de la communication et les conditions de sa survenance ;
- identifier les principaux arguments et techniques de persuasion dans des textes issus des médias et expliquer les objectifs et les motivations de l'auteur ;
- distinguer les faits des opinions et évaluer la fiabilité de l'information en ayant conscience des modifications de sens des contenus traduits ;
- analyser la publicité de manière critique et discuter de sujets touchant à la publicité et à la stratégie de marque ;

- comprendre les canaux de communication, analyser leurs caractéristiques et décrire les différents types de médias ;
- analyser les différences entre la communication directe et la communication par le biais de médias, et les intentions des intervenants ;
- mener une réflexion critique sur la manipulation médiatique et reconnaître la propagande, les fausses informations et la construction de mythes ;
- exprimer une opinion sur ce qu'ils ont lu, vu et entendu, et choisir à cet effet les outils de langage appropriés ;
- analyser de manière critique leur attitude vis-à-vis des médias, y compris sociaux, et l'adapter en fonction de la situation ;
- identifier des références et des éléments renvoyant à d'autres textes, interpréter un texte et distinguer les informations privées des informations publiques.

Source : données fournies par le gouvernement estonien.

Les pays de l'OCDE produisent également des manuels et des guides pour comprendre et contrer les menaces liées à la mésinformation et à la désinformation. Ils sont diffusés sur les sites Internet officiels et en format papier afin d'être mis à disposition dans les établissements scolaires et les bibliothèques publiques. Par exemple, en 2022, la Chancellerie d'État de Lettonie a publié un livre numérique intitulé « Manuel contre la désinformation : reconnaître et contrer » (*Rokasgrāmata pret dezinformāciju : atpazīt un pretoties*)¹. Ce manuel présente de manière synthétique des conseils pratiques destinés aux agents de l'administration centrale et des collectivités locales, ainsi qu'à l'ensemble des résidents lettons, pour se prémunir contre la manipulation de l'information. Il est mis à disposition dans les bibliothèques de l'ensemble du pays. Le ministère de l'Intérieur des Pays-Bas finance quant à lui la création et le fonctionnement d'un site Internet intitulé « Est-ce vraiment le cas ? »,² qui apprend à la population à identifier la mésinformation et la désinformation.

Les initiatives d'éducation aux médias et à l'information sont souvent conçues et mises en œuvre en partenariat avec un large éventail d'organisations de la société civile. Cette tendance à adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de la société est attestée par le nombre d'associations, de médias et d'organisations autres qui travaillent dans ce domaine. Le Royaume-Uni a ainsi recensé plus de 175 organisations axées sur l'éducation aux médias tandis qu'en Finlande, le KAVI en a identifié près de 100. L'Autorité norvégienne des médias a pour sa part créé un réseau d'éducation aux médias afin que les instituts de recherche, les entreprises, les organisations de la société civile et les organismes gouvernementaux disposent d'un espace pour échanger des informations et identifier les questions à traiter en priorité. Enfin, aux Pays-Bas, le Réseau néerlandais d'éducation aux médias rassemble quelque 1 000 organisations non gouvernementales (voir Encadré 3.4).

Encadré 3.4. Aux Pays-Bas, le Réseau d'éducation aux médias

En 2008, le ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et des Sciences a créé le Réseau d'éducation aux médias, qui compte actuellement plus de 1 000 organisations membres, dont des bibliothèques publiques, des institutions culturelles, des éditeurs d'ouvrages éducatifs et des organismes de protection sociale.

Le programme d'activités du réseau est financé par le ministère. Les principaux partenaires du réseau proposent des programmes actualisés d'éducation aux médias et soutiennent les activités des membres par l'intermédiaire d'un « noyau de coordination » composé de cinq comités et groupes de travail. Les partenaires assurent des services de conseil indépendant sur l'évolution de l'éducation aux médias, mènent des travaux de recherche, supervisent le recrutement et le financement, gèrent les relations avec le réseau et effectuent des tâches d'évaluation par le biais d'enquêtes de satisfaction auprès des membres du réseau. Les activités du réseau sont rapportées sur son site Internet, sur lequel sont également publiés des déclarations, des notes et des travaux de recherche sur l'éducation aux médias.

En sus des programmes d'éducation, le réseau sensibilise à la culture médiatique et partage des connaissances et des outils par le biais de ses ressources en ligne. La principale plateforme en ligne du réseau est le site [Netwerkmediawijsheid.nl](https://netwerkmediawijsheid.nl), dédié aux partenaires du réseau et aux autres professionnels travaillant dans le domaine de l'éducation aux médias. Le site [Mediawijsheid.nl](https://mediawijsheid.nl) héberge quant à lui des ressources à l'intention des chefs et des conseils d'établissements afin d'intégrer en continu l'éducation aux médias dans l'enseignement scolaire. Enfin, un site conçu pour les enfants de plus de 10 ans, [HoeZoMediawijs.nl](https://hoezomediawijs.nl), se concentre sur leur protection en ligne, et met à leur disposition des informations et des jeux sur l'utilisation des médias sociaux et l'évaluation de la fiabilité des informations, entre autres.

Source : Réseau néerlandais d'éducation aux médias (s.d.^[19]), « About Dutch Media Literacy Network », <https://netwerkmediawijsheid.nl/over-ons/about-dutch-media-literacy-network/>.

Les pouvoirs publics s'associent fréquemment à des organisations non gouvernementales pour proposer des initiatives d'éducation aux médias, et avec lesquelles ils travaillent main dans la main à l'élaboration de campagnes, de supports d'information et d'étude, de contenus ludiques et de vidéos de formation. En Norvège, la campagne « *Stop.Tenk.Sjekk* » (« Faites une pause, réfléchissez, vérifiez ») conçue avant les élections de 2021 est le fruit d'une coopération entre l'Autorité norvégienne des médias, le service de vérification des faits [Faktisk.no](https://faktisk.no), l'Association nationale de la presse locale et la Direction norvégienne de la protection civile (DSB), avec le soutien de Meta. La campagne présente

six questions que les citoyens devraient se poser lorsqu'ils lisent du contenu en ligne, dans le but de les aider à réfléchir de manière critique à la fiabilité d'un article, d'une publication ou d'une actualité. La campagne a ensuite été déclinée en deux autres versions, en 2022 pour mettre l'accent sur les événements en Ukraine, puis en amont des élections de 2023 (Norwegian Media Authority, 2021^[20]). En Irlande, la campagne *Be Media Smart* insiste également sur la nécessité d'apprendre à vérifier les informations, et fournit des astuces et des conseils pour évaluer leur exactitude et leur fiabilité ainsi que pour trouver de l'aide et se former (voir Encadré 3.5).

Encadré 3.5. En Irlande, la campagne d'éducation aux médias « Be Media Smart »

Créée à l'initiative de Media Literacy Ireland (MLI), réseau informel d'individus et d'organisations reposant largement sur le bénévolat qui promeut l'éducation aux médias dans le pays, la campagne « Be Media Smart » encourage les citoyens à « S'arrêter, réfléchir et vérifier » que les informations qu'ils lisent, voient ou entendent sont fiables et exactes.

Lancée pour la première fois en 2019 dans le cadre d'une initiative européenne visant à lutter contre la désinformation en amont des élections européennes de 2019, la campagne a évolué en 2020 pour se concentrer sur la fiabilité et l'exactitude des informations se rapportant au COVID-19. Elle s'est ensuite attachée en 2021 à aider les individus à faire des choix éclairés concernant la vaccination contre le COVID-19, sur la base d'informations précises et fiables. Le message a été diffusé en irlandais et en anglais à la télévision, à la radio ainsi que dans des publications sur des plateformes communautaires, commerciales, de services publics et de médias sociaux.

Toutes les publicités destinées à la télévision et à la radio ont été produites, distribuées et diffusées gratuitement par des membres de MLI du secteur des médias, et des rédactions ont accru sa visibilité en relayant l'initiative. Ces efforts ont également été appuyés par une campagne coordonnée sur les médias sociaux avec différents membres du MLI et utilisant des ressources de médias sociaux librement disponibles. Toutes les communications de l'initiative dirigeaient les citoyens vers le site Internet Be Media Smart (disponible en irlandais et en anglais) contenant une rubrique d'aide et de conseils, une autre consacrée à la vérification des faits, et un espace leur permettant de soumettre à un panel de spécialistes leurs questions sur l'éducation aux médias.

En 2023, la campagne s'est doublée d'un programme de formation communautaire dédié. Élaboré en collaboration avec EDMO Ireland, il a permis de former plus de 100 représentants communautaires, coachs et bibliothécaires à l'utilisation de l'atelier « Be Media Smart Workshop in a Box » afin qu'ils puissent à leur tour dispenser des formations à l'éducation aux médias en anglais et en irlandais au sein de leur communauté.

Selon une enquête Ipsos B&A de novembre 2023, 23 % des adultes se souviennent spontanément de la campagne, contre 15 % avant le lancement de la nouvelle campagne médiatique (à titre indicatif, un taux de mémorisation compris entre 13 % et 17 % est considéré comme satisfaisant pour des campagnes de ce type). En outre, 45 % des personnes interrogées en décembre 2023 ont déclaré qu'elles prendraient des mesures si elles tombaient sur des informations fausses ou trompeuses, contre 32 % en avril 2021.

Soutenu par la nouvelle autorité irlandaise de régulation des médias, *Coimisiún na Meán*, ainsi que par les médias, les organisations de la société civile, les bibliothèques, les établissements d'enseignement, de formation et de recherche, les moteurs de recherche et les plateformes sociales, ce projet témoigne du pouvoir de la collaboration et des résultats qui peuvent être produits lorsque différents acteurs mettent en commun leurs idées et leurs compétences. La Plateforme européenne des instances de régulation (EPRA) et l'EDMO ont érigé cette campagne en exemple de bonne pratique, et son concept ainsi que ses éléments ont été repris dans au moins quatre autres pays européens.

Source : gouvernement irlandais ; Media Literacy Ireland (s.d.^[21]), « What is Media Literacy Ireland? », <https://www.medialiteracyireland.ie/> ; Be media smart (2023^[22]), site Internet Be media smart, <https://www.bemediasmart.ie/>.

Les « semaines de l'éducation aux médias », telles que celles organisées par l'UNESCO, celles dans l'ensemble de l'Union européenne ou dans plusieurs autres pays, constituent un autre mode de coopération. En Finlande par exemple, une trentaine de supports ou campagnes différents sont élaborés chaque année en coopération avec une cinquantaine d'organisations partenaires issues de tous les secteurs de la société, parmi lesquelles des institutions publiques, des ONG et des entreprises privées (Media Literacy Week, 2023^[23]).

Les initiatives en matière d'éducation aux médias et à l'information peuvent également inclure des efforts pour mieux comprendre et cibler des catégories susceptibles d'être victimes de la désinformation et de la désinformation, mais que les initiatives plus traditionnelles ne parviennent pas à atteindre, comme les personnes âgées, les diasporas et les communautés de langue étrangère, les groupes défavorisés sur le plan socio-économique, les personnes en situation de handicap ou encore les migrants. En ce qui concerne les personnes âgées, elles ont généralement des compétences numériques moindres et sont plus portées à partager des informations fausses ou trompeuses que les catégories plus jeunes de la population (Guess, Nagler et Tucker, 2019^[24]). Parmi les efforts mis en œuvre pour s'adresser à ce groupe figurent des projets

destinés à renforcer la culture médiatique des retraités par le biais de centres pour personnes âgées, de bibliothèques publiques et d'autres structures communautaires. L'Autorité norvégienne des médias a par exemple collaboré avec l'organisation non gouvernementale Seniornet pour créer des ressources éducatives à l'intention des personnes âgées, avec notamment des brochures imprimées, des présentations ainsi que des réunions physiques pour étoffer les connaissances médiatiques et numériques de cette population.

Les diasporas et les communautés de langue étrangère font également partie des groupes vulnérables spécialement ciblés par des activités d'éducation aux médias et à l'information. En ce sens, les États baltes ont conçu des campagnes spécifiques pour atteindre les russophones, à l'image du projet mené par le gouvernement letton avec l'OSC Baltic Centre for Media Excellence. En sus des efforts déployés en milieu scolaire, les gouvernements devraient donc identifier des approches permettant d'étendre les actions d'éducation aux médias et à l'information aux catégories de la population que les programmes traditionnels pourraient ne pas atteindre (voir Encadré 3.6 pour des exemples issus du Royaume-Uni).

Encadré 3.6. Au Royaume-Uni, des initiatives pour aider les personnes vulnérables à identifier la désinformation et à renforcer leur sécurité en ligne

Le Royaume-Uni a financé des projets avec 17 organisations afin de tester de nouvelles méthodes visant à renforcer les compétences en matière de médias des personnes exposées à des risques d'abus en ligne et susceptibles d'être induites en erreur par de fausses informations, telles que la désinformation sur les vaccins, les vidéos recourant à l'hypertrucage ou les contenus de propagande issus d'États hostiles.

Deux dispositifs de financement, dont le Media Literacy Taskforce Fund, ont été créés pour cibler les groupes vulnérables et « difficiles à atteindre », en investissant dans des projets communautaires visant à garantir que chacun puisse améliorer ses compétences en matière de médias et se protéger contre la désinformation en ligne. Sont ainsi financés :

- une entreprise sociale aidant de jeunes publics à développer leurs propres podcasts sur la désinformation en ligne pour ensuite les diffuser sur les radios locales ;
- un projet d'une organisation caritative pour former les accompagnants sociaux à l'éducation aux médias ;
- un accès à la formation aux médias numériques, en ligne et dans les centres communautaires pour personnes âgées ;

- un partenariat avec NewsGuard et des organisations caritatives pour proposer des ateliers aux personnes âgées afin de les aider à repérer les fausses informations et la désinformation en ligne ;
- un projet mené par l’Economist Educational Foundation auprès des écoles de quartiers défavorisés pour améliorer les compétences des enseignants grâce à une formation sur la maîtrise de l’information, ainsi que pour encourager les élèves à s’intéresser à l’actualité et à réfléchir de manière critique à ce qu’ils consomment en ligne ;
- des ateliers et des formations à l’intention des femmes vulnérables et marginalisées, assurés par l’organisation caritative spécialisée dans la sécurité en ligne Glitch, en vue de les aider à acquérir des compétences en matière de médias et à se prémunir contre les abus en ligne.

Source : gouvernement du Royaume-Uni (2022^[25]), « Help for vulnerable people to spot disinformation and boost online safety », <https://www.gov.uk/government/news/help-for-vulnerable-people-to-spot-disinformation-and-boost-online-safety>.

3.2.2. Les initiatives de réfutation par anticipation (pre-bunking) et de communication préventive peuvent contribuer à renforcer la résilience de la société face à la propagation de la désinformation

Les pouvoirs publics peuvent également aider à préparer la société à mieux comprendre les rouages de la désinformation et les risques qu’elle comporte en « immunisant » les citoyens contre ses manifestations potentielles. Ces initiatives de réfutation par anticipation visent à « avertir le public de la possibilité d’être exposé à des tentatives de manipulation par la désinformation, tout en lui apprenant à contre-argumenter s’il s’y trouve confronté », et ainsi à diminuer leur vulnérabilité face aux contenus faux et trompeurs (Roozenbeek et van der Linden, 2021^[26]) (Van der Linden, 2023^[27]). Les techniques de réfutation et de communication anticipatives peuvent consister à signaler les acteurs de la désinformation et les sources d’information douteuses, ou se concentrer sur l’évaluation et la

compréhension des stratagèmes mis en œuvre pour élaborer et propager des contenus trompeurs (OCDE, 2023^[28]).

À cette fin, les pouvoirs publics ont élaboré et diffusé des supports ainsi que des campagnes en ligne pour informer le public des dangers de la mésinformation et de la désinformation, dénoncer les acteurs malveillants et démontrer par l’exemple la façon dont les tentatives de manipulation par l’information et les faux récits se répandent. Plusieurs pays comme la Lituanie, la Lettonie, l’Estonie, la Finlande ou encore la République tchèque publient depuis quelques années des rapports analytiques et des évaluations des menaces, notamment par l’intermédiaire de leurs agences de renseignement. Ils font généralement une large place à l’environnement informationnel, et notamment aux acteurs malveillants, aux exemples parlants d’attaques et de manipulations, et aux publics cibles. Ces rapports fournissent au public des informations fiables sur les principales menaces (voir Encadré 3.7).

Encadré 3.7. Évaluations des services de la sécurité et du renseignement — Études de cas en Lituanie, en Lettonie, en Finlande et en Suède

Les services du renseignement et de la sécurité de plusieurs pays membres de l'OCDE publient des évaluations ou des rapports sur les menaces afin d'informer les décideurs et le public des questions qui méritent leur attention. Le Service du renseignement et de la sécurité (SUPO) de la Finlande produit ce type de rapports depuis 2016, le Service de sécurité de l'État de Lettonie depuis 2013, le Deuxième département d'enquête du ministère de la Défense nationale et le Département de la sécurité de l'État de la Lituanie depuis 2014, et la Police de sécurité de la Suède depuis 2001.

La Finlande, la Lettonie, la Lituanie et la Suède publient chacune des rapports annuels contenant des données actualisées sur les campagnes et les stratégies d'information malveillantes dans le contexte de menaces plus larges auxquelles le pays est confronté. Les derniers rapports en date mettaient l'accent sur les campagnes de désinformation liées à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui cherchent le plus souvent à influencer l'opinion en faveur de l'invasion de la Russie et à justifier ses actions en s'appuyant sur des tensions sociales perçues dans la région.

Dans son rapport le plus récent, la Lettonie souligne que l'exposition à long terme à la désinformation et à la propagande, les faibles niveaux d'éducation et le poids des « influenceurs » décuplent l'impact des campagnes d'information malveillantes. Le rapport de la Lituanie identifie en outre parmi les instigateurs de la désinformation des personnalités ayant des liens avec la Russie ou le Bélarus. Il observe également que les questions sociales, comme la crise migratoire de 2020 orchestrée par le Bélarus, jouent un rôle central dans les campagnes de désinformation venant des deux pays.

Dans le même ordre d'idées, le rapport de la Suède identifie la désinformation comme un facteur clé dans les tentatives de déstabilisation ou d'affaiblissement de la société et de l'État de droit. Certains récits en ce sens dépeignent la Suède comme un pays « en proie au chaos et à la décadence », la crise du COVID-19 étant présentée comme une période charnière pour la propagation de la haine et de la méfiance dans la société par le biais d'informations malveillantes et de théories du complot. Le rapport de la SUPO finlandaise insiste également sur les efforts venus de l'extérieur pour influencer sur les décisions en matière de politique de sécurité en empêchant des discussions ouvertes, comme les tentatives d'ingérence dans le débat public sur l'adhésion à l'OTAN, qui constituent une menace directe pour la sécurité nationale.

Les méthodes employées par les acteurs malveillants et les vulnérabilités qu'ils exploitent sont similaires d'un rapport à l'autre. Décortiquer les messages, les modes de narration et les techniques de diffusion d'informations malveillantes permet aux lecteurs de mieux identifier les menaces et d'y réagir de manière plus efficace.

Source : Supo (2022^[29]), « Supo Yearbook 2021: Finns must be prepared for influencing efforts from Russia during NATO debate », <https://supo.fi/en/-/supo-yearbook-2021-finns-must-be-prepared-for-influencing-efforts-from-russia-during-nato-debate> ; Service de sécurité de l'État de Lettonie (s.d.^[30]), Rapports annuels, <https://vdd.gov.lv/en/useful/annual-reports> ; République de Lituanie (2022^[31]), *National Threat Assessment 2022*, <https://www.vsd.lt/wp-content/uploads/2022/04/ANGL-el-.pdfv> ; Service de sécurité suédois (s.d.^[32]), États des lieux de la police de sécurité suédoise, <https://www.sakerhetspolisen.se/om-sakerhetspolisen/publikationer/sakerhetspolisens-arsberattelse.html>.

Les pouvoirs publics se sont servis de ces évaluations pour élaborer des cours spécifiques à destination de représentants de la société civile, des médias, d'universités et d'entreprises sur les thèmes de la sécurité nationale et de la défense. Les cours informent notamment sur les menaces et offrent la possibilité de discuter de ces questions avec des représentants du gouvernement. Ce type d'initiative favorise une plus grande résilience de la société en sensibilisant les participants aux menaces et en les préparant à coopérer en cas de crise. Au-delà de cette sensibilisation, ils font des participants des ambassadeurs qui peuvent ensuite relayer les connaissances et les compétences ainsi acquises auprès des membres de leurs organisations respectives et du public.

Autre exemple pratique d'outil public et accessible de réfutation par anticipation : le jeu GoViral !, fruit d'une collaboration entre des chercheurs universitaires, le Cabinet Office britannique, l'Organisation mondiale de la santé et trois agences de conception du secteur privé. Le jeu expose les joueurs à des techniques de manipulation dans un environnement simulant la dynamique des médias sociaux afin qu'ils se rendent compte par eux-mêmes de la façon dont la mésinformation et la désinformation se propagent (voir Encadré 3.8). Ces méthodes de réfutation anticipative ont l'avantage d'informer le public sur les menaces et les techniques réelles de désinformation, sans pour autant mettre les pouvoirs publics en position de débattre de contenus spécifiques ou de se faire les arbitres de la vérité.

Encadré 3.8. GoViral!, un jeu de réfutation par anticipation

Financé par le Cabinet Office britannique et soutenu par l'Organisation mondiale de la santé des Nations unies, le jeu Go Viral ! a été conçu par des chercheurs du Social Decision-Making Laboratory de l'université de Cambridge et du Médialab de Sciences Po. Développé avec l'aide d'agences de conception, il fait suite à des travaux de recherche qui ont constaté qu'un jeu analogue simulant la propagation de la désinformation, Bad News, parvenait à réduire la vulnérabilité aux fausses informations pendant au moins trois mois.

Lancé en octobre 2020, ce jeu de cinq minutes expose les joueurs à trois techniques de manipulation couramment utilisées pour diffuser des informations fausses ou trompeuses sur le COVID-19 : le langage émotionnel, les faux experts et les théories du complot. Il a pour objectif de décortiquer et de réfuter en amont les fausses informations en simulant un environnement réaliste de médias sociaux.

Au cours du jeu, les utilisateurs créent une publication virale en employant un langage jouant sur des émotions fortes, partagent du contenu en recourant à de faux experts pour gagner en crédibilité dans un groupe sur le média social, et montent leur propre théorie du complot sur le COVID-19, en ciblant une entité ou une organisation de manière à susciter l'indignation. Les joueurs peuvent évaluer la popularité de leur contenu et la fiabilité qui lui est accordée, dans un environnement simulant la dynamique des interactions sur les médias sociaux.

Avant de commencer, les joueurs sont invités à répondre à un questionnaire de recherche sur la façon dont ils perçoivent certains contenus. Des questions similaires leur sont à nouveau posées à l'issue du jeu. L'analyse des réponses montre que le jeu améliore la perception par les individus de la mésinformation sur le COVID-19, accroît leur confiance dans leur capacité à repérer les contenus faux et trompeurs, et réduit leur volonté déclarée de partager ce type de contenus.

Le jeu Go Viral! démontre qu'une collaboration entre les pouvoirs publics, les organisations internationales et les instituts de recherche peut contribuer à des travaux de recherche novateurs sur des défis sociétaux. La possibilité de collecter des données tout au long du jeu permet en outre de mesurer son efficacité et de recueillir les impressions des utilisateurs.

Source : www.goviralgame.com ; Maertens et al. (2021^[33]), « Long-term effectiveness of inoculation against misinformation: Three longitudinal experiments », *Journal of Experimental Psychology: Applied*, Vol. 27/1, pp.1 — 16, <https://doi.org/10.1037/xap0000315> ; Basol et al. (2021^[34]), « Towards psychological herd immunity: Cross-cultural evidence for two prebunking interventions against COVID-19 misinformation », *Big Data & Society*, Vol. 8/1, <https://doi.org/10.1177/20539517211013868>.

3.2.3. L'évaluation et la mesure de l'impact des activités d'éducation aux médias et à l'information devraient faire l'objet d'une attention continue

Malgré le consensus général sur la nécessité et l'intérêt de renforcer les compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information, plusieurs difficultés se posent. Tout d'abord, l'efficacité des initiatives dans ce domaine est largement tributaire de la capacité des enseignants et des formateurs, ainsi que de la qualité des outils disponibles. La mise en place d'un système de formation des enseignants peut constituer un moyen de garantir la mise en œuvre cohérente des différentes initiatives. En France par exemple, le centre « CLEMI » forme chaque année quelque 17 000 enseignants à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI, 2023^[35]). Mais l'homogénéité de la formation à travers le système scolaire peut être plus difficile à assurer dans les pays dont le système éducatif est moins centralisé. D'un autre côté, une telle configuration peut aussi ouvrir la voie à davantage d'innovation et d'expérimentation, avec cependant le risque de différences de qualité entre les approches.

Le choix des partenaires menant les initiatives d'EMI financées en tout ou en partie par l'État devrait également être soigneusement réfléchi. Compte tenu de la diversité des acteurs potentiels, il est essentiel d'assurer un contrôle de la qualité, un suivi et une évaluation du rapport coûts/bénéfices, malgré la hausse des coûts administratifs que cela induit. Lorsque, en particulier, l'organisation de campagnes d'éducation aux médias est confiée à des partenaires, les pouvoirs publics doivent mettre en place des mécanismes efficaces pour garantir que le contenu, les méthodes et la qualité des produits sont conformes aux exigences générales, et que les actions sont à même de servir les objectifs stratégiques définis.

Les efforts d'EMI se heurtent en outre à la difficulté d'évaluer et de mesurer l'impact des actions entreprises. Les critères de mesure formels reposent généralement sur une obligation de rendre compte des résultats, par exemple en indiquant les différents événements ou autres types d'activités organisés, le public touché (en comptabilisant le nombre de vues sur le site Internet ou la plateforme sociale concernés, ou le nombre de participants à un événement), les heures de formations dispensées, et les mentions du projet dans d'autres médias. Mais, même lorsque ces mesures existent, elles

peinent à rendre compte de l'impact réel du projet au regard des objectifs visés, ou de l'évolution dans le temps de la capacité à consommer l'information de manière critique et réfléchie. Or, sans une évaluation minutieuse, rien ne permet de savoir si les initiatives mises en œuvre modifient concrètement le comportement des participants ou si leurs effets sont durables. Et c'est encore plus vrai dans les contextes moins formels, lorsque la participation n'est pas obligatoire et peut être moins homogène.

Il apparaît donc nécessaire de disposer d'une méthodologie claire pour évaluer l'efficacité des activités d'éducation aux médias. En 2016, le Conseil de l'Europe a analysé 68 projets menés dans le domaine de l'éducation aux médias et constaté qu'un tiers d'entre eux ne contenait pas d'éléments de mesure (Conseil de l'Europe, 2016^[36]). Au Royaume-Uni, la stratégie nationale d'éducation aux médias en ligne mentionne expressément la nécessité d'évaluations plus poussées dans ce domaine. Le document relève un « manque évident d'évaluation solide des dispositifs en matière d'éducation aux médias ». Lorsqu'elles existent, les évaluations sont souvent très limitées et utilisent des paramètres tels que le public touché, le nombre d'événements, des citations ou des auto-évaluations des participants, ce qui ne suffit pas pour évaluer l'impact des dispositifs sur l'amélioration des compétences numériques à long terme (Ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports, 2021^[37]).

En outre, les entités qui fournissent les prestations d'éducation aux médias disposent rarement du financement adéquat pour assurer le suivi et l'évaluation de leurs initiatives. Autre conséquence, les interventions sont souvent de courte durée et ne permettent pas de travailler avec les mêmes bénéficiaires sur une période suffisamment longue pour en déterminer l'efficacité. De nombreux aspects de la culture médiatique qui ont trait à la modification des comportements peuvent être difficiles voire impossibles à mesurer à court terme, s'agissant par exemple de déterminer si les utilisateurs sont ensuite capables d'appliquer de manière indépendante les connaissances acquises dans l'environnement en ligne « réel », et pas seulement dans un environnement contrôlé (Ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports, 2021^[37]).

De son côté, l'Autorité norvégienne des médias dresse tous les deux ans un état des lieux de la culture médiatique dans le pays. Son dernier rapport, publié en

2021, se basait sur un sondage d'opinion réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 2048 résidents norvégiens. Il en ressort que c'est aux segments les plus âgés (60 ans et plus) et les plus jeunes (16-24 ans) de la population que la désinformation pose le plus de difficultés ; en outre, alors que 50 % de la population

déclare vérifier les informations auprès de sources de confiance, 18 % admet ne faire aucune vérification (Autorité des médias norvégiens, 2021^[38]). (voir l'Encadré 3.9 pour d'autres exemples d'outils d'évaluation de l'éducation aux médias).

Encadré 3.9. Outils d'évaluation de l'éducation aux médias

Au Royaume-Uni, la boîte à outils de l'Ofcom pour l'évaluation des actions menées en matière d'éducation aux médias

En 2023, le programme Making Sense of Media de l'Ofcom, l'autorité britannique de régulation du secteur des télécommunications, a publié une boîte à outils destinée à faciliter l'évaluation des actions dans le domaine de l'éducation aux médias. Elle contient une série de guides pratiques pour planifier et réaliser ce type d'évaluations, constitue une composante importante du programme de travail de l'Ofcom visant à renforcer la culture médiatique au Royaume-Uni.

La boîte à outils offre des conseils clairs et concrets, et plaide pour l'intégration du processus d'évaluation dès les prémices du projet. Elle explique que l'évaluation a pour effet de *prouver* (qu'une initiative a atteint les résultats escomptés) et d'*améliorer* (grâce aux enseignements et informations que l'organisation retire de l'initiative). La boîte à outils insiste également sur l'importance de faire la démonstration de l'impact, et notamment des changements observés sur le plan individuel ou sociétal qui sont attribuables au projet concerné, et fournit aux organisations une marche à suivre, étape par étape, pour présenter les éléments de preuve.

La boîte à outils est divisée en trois parties qui correspondent aux étapes du processus d'évaluation : Préparation, Réalisation, et Communication. La première partie apprend à rédiger une théorie du changement et à créer un cadre d'évaluation. La deuxième fournit des informations sur les méthodes de recherche et suggère des questions types, tandis que la troisième propose aux organisations des façons de structurer leurs rapports d'évaluation. Le dispositif est complété par un modèle de cadre d'évaluation séparé, ainsi que par des bibliothèques avec un outil de recherche pour permettre de cartographier les travaux et les initiatives portant sur l'éducation aux médias menés au Royaume-Uni.

Le cadre DigComp de l'Union européenne

Le Cadre européen des compétences numériques, ou « DigComp », adopte un langage commun pour identifier et décrire les grands domaines de compétences numériques. Cet outil proposé à l'échelle de l'Union a été conçu pour améliorer les compétences numériques des citoyens, aider les pouvoirs publics à formuler des politiques et des initiatives, et planifier des initiatives d'éducation et de formation afin de renforcer les compétences numériques de groupes cibles spécifiques. En effet, la compétence numérique « suppose l'usage sûr, critique et responsable des technologies numériques pour apprendre, travailler et participer à la société ».

Le cadre DigComp identifie des compétences numériques clés regroupées en cinq domaines :

- Les compétences du domaine Information et données visent à permettre aux citoyens de formuler leurs besoins en matière d'information, de rechercher et d'extraire des données, des informations et des contenus numériques, et d'évaluer la pertinence des sources de données et des contenus.
- Celles du domaine Communication et collaboration aident à interagir, communiquer et collaborer à l'aide des technologies numériques en tenant compte de la diversité culturelle et générationnelle ; à

participer à la société par le biais de services numériques publics et privés et de la citoyenneté participative ; et à gérer sa présence, son identité et sa réputation numériques.

- Le domaine Création de contenus numériques se concentre sur les compétences liées à la création et à la publication de contenus numériques.
- Le domaine Protection et sécurité est axé sur la protection des appareils, du contenu, des données personnelles et de la vie privée dans les environnements numériques, ainsi que sur la protection de la santé et du bien-être.
- Enfin, les compétences de Résolution de problèmes sont celles qui permettent au public d'identifier des besoins et des problèmes et d'utiliser les outils numériques pour créer des processus et des produits innovants et ainsi être en phase avec l'évolution du numérique.

Ofcom *A toolkit for evaluating media literacy interventions*, <https://www.ofcom.org.uk/research-and-data/media-literacy-research/approach/evaluate/toolkit> ; Morris Boîte à outils de l'Ofcom aux fins de l'évaluation des actions menées en matière d'éducation aux médias, <https://media-and-learning.eu/type/featured-articles/ofcoms-toolkit-for-evaluating-media-literacy-interventions/> ; Commission européenne, « DigComp », https://joint-research-centre.ec.europa.eu/digcomp_en.

Les difficultés liées au coût, au processus et à l'indépendance de l'évaluation des initiatives d'éducation aux médias, à l'information et aux outils numériques sont autant d'incitations à solliciter des partenaires et des experts extérieurs pour bénéficier de points de vue indépendants. À l'instar, par exemple, du Global Engagement Center du Département d'État des

États-Unis, qui a soutenu le développement de deux jeux d'éducation aux médias et à l'information basés sur un navigateur Internet, et confié leur évaluation au Social Decision-Making Lab de l'Université de Cambridge, ce qui lui a permis de connaître leur efficacité et de procéder à des améliorations (Encadré 3.10).

Encadré 3.10. Les jeux d'éducation aux médias et à l'information Harmony Square et Cat Park

Dans l'objectif de renforcer la résistance à la manipulation de l'information et à l'influence étrangères, le Global Engagement Center (GEC) du Département d'État des États-Unis a développé deux jeux d'éducation aux médias et à l'information dont l'efficacité est mesurable.

Le premier, Harmony Square, lancé en novembre 2020 et disponible à ce jour en 18 langues, est un jeu qui se veut apolitique (avec par exemple une histoire de pizza à l'ananas et l'élection fictive d'un patrouilleur d'ours). En se mettant dans la peau d'un « Chef de la désinformation », les joueurs apprennent les rouages du trolling, de l'amplification artificielle sur les médias sociaux, du langage émotionnel et de l'escalade de la violence, des techniques utilisées pour répandre la désinformation.

Selon une étude menée par le Social Decision-Making Lab de l'université de Cambridge et publiée dans la Harvard Misinformation Review, d'un point de vue statistique, les participants sont beaucoup plus aptes à distinguer les informations fiables de celles qui ne le sont pas et bien moins enclins à partager de fausses informations sur les médias sociaux après avoir joué au jeu. Grâce au suivi et à l'évaluation continus de plus de 400 000 parties, la GEC a constaté que certains joueurs se montraient sceptiques à l'égard de toutes les informations, et pas seulement des informations non fiables. La GEC et le studio à l'origine du jeu ont donc mis au point une nouvelle fonctionnalité qui corrige ce problème.

Le second jeu, Cat Park, a quant à lui été lancé en octobre 2022 et est actuellement disponible dans six langues. Les joueurs endossent le rôle d'un individu enrôlé dans une campagne destinée à faire pression sur les médias sociaux. Ils « s'entraînent » avec un groupe d'activistes dotés de différentes compétences en matière de

manipulation des médias, comme la création de titres sensationnels, de mèmes et de médias synthétiques, afin de faire obstacle à la création d'un parc pour chats.

Le jeu a enregistré plus de 100 000 parties, et un plan de cours est disponible pour la plupart des langues dans lequel il est proposé. Tirant parti des enseignements livrés par l'expérience d'Harmony Square et de travaux de recherche de l'Agence des États-Unis pour le développement international, qui remettaient en question l'efficacité des projets d'éducation aux médias et à l'information dans les pays en développement, Cat Park offre un niveau de localisation beaucoup plus élevé. L'intrigue et les personnages sont ainsi différents pour les joueurs d'Afrique subsaharienne qui jouent en amharique ou en swahili. Et encore différents pour les joueurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord qui jouent en arabe. De même, une personne qui joue sur la version espagnole en Amérique latine voit un jeu dont l'apparence est modifiée. Des travaux menés par l'université de Cambridge et publiés dans *Nature* ont conclu qu'après avoir joué, les individus étaient plus sceptiques à l'égard des informations non fiables.

Note : lien vers le jeu Harmony Square : <https://harmonysquare.game/> ; lien vers le jeu Cat Park : <https://catpark.game/>

Source : Roozenbeek and van der Linden (2020^[39]) "Breaking Harmony Square: A game that "inoculates" against political misinformation", *Harvard Kennedy School Misinformation Review*, <https://doi.org/10.37016/mr-2020-47> ; Neylan, J. et al. (2023^[40]), "How to "inoculate" against multimodal misinformation: A conceptual replication of Roozenbeek and van der Linden (2020)", *Scientific Reports*, Vol. 13/1, <https://doi.org/10.1038/s41598-023-43885-2>.

À l'avenir, l'accent devrait être mis sur l'élaboration de méthodes permettant de mesurer l'impact de ces initiatives sur la capacité du public à participer de manière constructive à l'espace informationnel. Cela impliquera de suivre l'évolution dans le temps d'indicateurs généraux comme la sensibilité aux récits de désinformation et la confiance accordée aux communications officielles et aux institutions étatiques. Bien qu'il soit difficile (voire impossible) d'identifier un lien de causalité direct, ces indicateurs pourraient constituer des preuves de la réussite des initiatives. Ce type d'analyse serait particulièrement pertinent pour les projets à grande échelle qui s'adressent à une part importante de la population d'un pays. En effet, mettre davantage l'accent sur les analyses d'impact longitudinales permettrait d'établir des comparaisons par rapport à des données de référence et de mettre en lumière les changements intervenus au fil du temps dans la capacité des individus à consommer l'information en faisant preuve d'une réflexion critique.

L'analyse pourrait également s'appuyer sur le suivi du comportement spécifique des publics visés par une politique ou un projet. Elle pourrait inclure une étude de l'activité en ligne pour identifier les modifications intervenues dans les schémas de partage de contenus faux ou trompeurs à l'issue d'actions d'éducation aux médias et à l'information. Ces activités se heurtent toutefois à des limites évidentes, à commencer par le manque de transparence des plateformes de médias

sociaux. Enfin, les mesures pourraient inclure des auto-évaluations du public cible à l'issue d'interventions ou d'activités, par exemple au moyen de questionnaires remis aux participants qui ont pris part à une initiative d'EMI.

3.3. LE RÔLE IMPORTANT DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE DANS L'OFFRE D'INFORMATION

Les efforts déployés collectivement pour renforcer la résilience de la société face aux phénomènes de mésinformation et de désinformation ont un autre objectif plus immédiat, qui est de sensibiliser les individus à l'existence de contenus faux et trompeurs. Dans un cadre démocratique où les informations émanant des pouvoirs publics sont soumises au regard critique de médias libres et indépendants, la fonction de communication publique peut contribuer pour beaucoup à accroître la résilience de la société face à la désinformation en donnant accès à des informations pertinentes en temps opportun. La fonction de communication publique est à distinguer de la communication politique qui est liée aux élections et aux partis politiques, aux débats politiques ou à la promotion de l'action gouvernementale en cours. Dans son acception moderne, on peut la définir comme la mission incombant à l'État de fournir des informations

aux citoyens, de les écouter et de leur répondre au service de l'intérêt général (OCDE, 2021^[41]). Les pouvoirs publics disposent de plusieurs leviers d'action pour atteindre cet objectif et sensibiliser la population tout en veillant à ce qu'elle ait accès à l'information.

- Dans un environnement démocratique où la liberté et l'indépendance de la presse peuvent contester l'information officielle, une communication gouvernementale bien planifiée peut faciliter la prise de conscience par l'opinion des enjeux et menaces importants.
- D'autre part, la collaboration avec des partenaires externes, dans un cadre libre et démocratique reposant sur des modèles de gouvernance adéquats, peut contribuer à accroître la résilience de la société face à la montée de la désinformation.

3.3.1. La diffusion en temps opportun d'informations fiables et précises dans le cadre de la fonction de communication publique peut sensibiliser la société aux risques liés à la désinformation et à la désinformation

L'information ne se propage pas en vase clos : les médias traditionnels et les vérificateurs de faits, les plateformes en ligne, la société civile et les citoyens eux-mêmes sont des acteurs essentiels de la production et de l'amplification de contenus. En parallèle, les pouvoirs publics, la plupart du temps via la fonction de

communication publique du centre de gouvernement ou de certains ministères, ainsi que par d'autres parties prenantes exerçant en permanence une saine fonction de contre-pouvoir, peuvent contribuer à sensibiliser à la diffusion de contenus faux et trompeurs et constituer des sources d'information fiables. Même lorsque les informations demeurent imprécises ou incomplètes, comme c'est souvent le cas en période de crise, le public demandera à être tenu au courant de tous les faits nouveaux : les pouvoirs publics devraient dès lors s'interroger sur les moyens d'anticiper les besoins des individus et d'y répondre du mieux possible avec objectivité et transparence tout en prévenant la propagation de rumeurs et de mensonges (OCDE, 2023^[28]). La communication publique ne peut donc se concevoir sans une gouvernance exigeante et avertie qui veillera à ce qu'elle reste focalisée sur ses priorités, autrement dit qu'elle continue d'agir au service de l'intérêt général, d'encourager la citation des sources, de se détacher de la communication politique et de renforcer ses capacités et son professionnalisme. L'OCDE a effectué une analyse comparative des bonnes pratiques en la matière, dont elle a tiré un ensemble de Principes de bonne pratique sur l'utilisation de la communication publique contre la désinformation et la désinformation (Encadré 3.11). Dans la plupart des pays de l'OCDE, la fonction de communication publique reste sous-estimée et trop peu employée comme source d'information, mais gagne progressivement de l'importance par rapport à la communication politique encore souvent privilégiée.

Encadré 3.11. Principes de bonne pratique de l'OCDE sur l'utilisation de la communication publique contre la mésinformation et la désinformation

L'OCDE a élaboré 9 Principes de bonne pratique pour aider les responsables publics à lutter contre la propagation des messages de mésinformation et de désinformation et renforcer ainsi les écosystèmes de l'information au service de la démocratie. Ces principes ont un lien très direct avec les interventions de communication publique et ont été définis après avoir analysé et passé en revue les nouvelles pratiques intéressantes dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation ainsi que les facteurs expliquant leur efficacité. Ces 9 principes sont les suivants :

Structure et gouvernance

1. **Institutionnalisation** : les pouvoirs publics devraient inscrire leurs interventions dans une approche cohérente reposant sur des politiques, des normes et des lignes directrices officielles sur la communication et les données publiques. Les services chargés de la communication publique tireront avantage d'une approche transversale et coordonnée au niveau national et infranational et devront être dotés de ressources humaines et financières adéquates, leur permettant d'exercer leur mission avec tout l'engagement et le professionnalisme requis.
2. **Intérêt général** : la communication publique devrait s'efforcer de dépolitiser la mise en œuvre des interventions visant à lutter contre la mésinformation et la désinformation. Il convient d'établir une distinction entre communication publique et communication partisane ou électorale et d'apporter des garanties de mention claire de l'auteur, d'impartialité, de transparence et d'objectivité par l'introduction de mesures appropriées.
3. **Pérennisation et professionnalisation** : les institutions publiques devraient investir dans la recherche innovante et recourir à la prospective stratégique pour anticiper l'évolution des technologies et des écosystèmes de l'information et se préparer aux menaces probables. Les interventions de lutte contre la mésinformation devront être conçues de manière à être transparentes et adaptables et devront pouvoir être combinées avec les initiatives visant à professionnaliser la fonction et à renforcer la capacité d'adaptation des fonctionnaires aux nouveaux défis.

Communication d'informations précises, fiables et utiles

4. **Transparence** : les pouvoirs publics devraient s'efforcer de communiquer avec honnêteté et clarté en faisant en sorte que les instances compétentes publient les informations, décisions, processus et données de la manière la plus complète possible, dans les limites de la législation et de la réglementation en vigueur. La transparence, qui doit également s'appliquer aux hypothèses et incertitudes, peut limiter le risque de voir les rumeurs et contre-vérités s'enraciner dans les esprits et peut faciliter le contrôle public des informations officielles et des données publiques ouvertes.
5. **Diffusion en temps opportun** : étant donné la rapidité avec laquelle les fausses informations peuvent circuler, les institutions publiques devraient se doter de mécanismes qui leur permettent de surveiller l'apparition de nouveaux discours et d'y répondre en temps opportun. Les spécialistes de la communication peuvent améliorer la réactivité et la capacité d'intervention par la mise en place de dispositifs de coordination et d'autorisation permettant la diffusion rapide de contenus fiables, pertinents et convaincants.
6. **Prévention** : les interventions des pouvoirs publics devraient être conçues de manière à enrayer la propagation des rumeurs, des mensonges et des théories du complot pour faire barrage à la mésinformation et à la désinformation. Pour faire de la prévention une priorité de leur action, les pouvoirs publics doivent détecter, suivre et surveiller les contenus qui posent problème et leurs sources ; repérer et combler en amont tout déficit potentiel d'information ou de données pour éviter d'alimenter

les spéculations et rumeurs ; comprendre et anticiper les tactiques courantes de désinformation, ainsi que les vulnérabilités et les risques correspondants ; et trouver des ripostes adéquates, par exemple la réfutation par anticipation (*pre-bunking*).

Engagement démocratique et renforcement de l'écosystème médiatique et informationnel

7. **Une démarche fondée sur des éléments probants** : les interventions des pouvoirs publics devraient s'appuyer sur des données fiables et des essais ainsi que sur les enseignements tirés des études d'audience et de comportement. La recherche, l'analyse et la collecte régulière de nouvelles données leur permettront d'améliorer leurs méthodes et pratiques. Les pouvoirs publics devraient surveiller l'apparition de nouveaux discours, comportements et caractéristiques pour mieux comprendre le contexte dans lequel ils communiquent et interviennent.
8. **Inclusivité** : les interventions doivent être diversifiées et conçues de manière à s'adresser à tous les groupes de la société. Les informations officielles doivent être pertinentes et facilement compréhensibles par divers publics. Les canaux de communication tout comme les messages et les messagers doivent être choisis en fonction du public cible et les initiatives de communication menées dans le respect des différences culturelles et linguistiques en veillant à toucher également les groupes marginalisés, sous-représentés ou en rupture avec la société. Des initiatives dynamiques dotées de ressources adéquates peuvent favoriser une communication réactive et bidirectionnelle enrayant la propagation de contenus faux et trompeurs.
9. **Approche sociétale** : l'action des pouvoirs publics visant à lutter contre le chaos informationnel devrait s'inscrire dans une approche impliquant toute la société, en collaboration avec toutes les parties prenantes et notamment les médias, le secteur privé, la société civile, les universitaires et l'ensemble de la population. Les pouvoirs publics devraient renforcer la résilience du public face à la mésinformation et la désinformation et encourager la création d'un environnement favorisant l'accessibilité et le partage de l'information et des données ainsi que les échanges constructifs sur ces questions. Les institutions publiques devraient s'il y a lieu travailler en coopération et en coordination avec des partenaires non gouvernementaux pour instaurer un climat de confiance dans la société.

Source : OCDE (2023^[28]) « Good practice principles for public communication responses to mis- and disinformation », Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE, n° 30, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6d141b44-en>.

De même, le Centre d'excellence européen en matière de lutte contre les menaces hybrides a souligné combien il était nécessaire et important que les pouvoirs publics interviennent rapidement pour réfuter les mensonges et contrer la désinformation, travaillent avec la société civile, disposent d'équipes spécialisées, décrédibilisent les acteurs malveillants étrangers en employant l'humour et en diffusant des messages accessibles, ainsi qu'en échangeant avec leurs partenaires au sujet des bonnes pratiques en matière de lutte contre les menaces liées à la désinformation, dans un esprit d'apprentissage mutuel. Les réactions des pouvoirs publics et de la société civile ukrainiens à la désinformation russe, par exemple, sont riches d'enseignements pour la réflexion sur les moyens d'améliorer l'efficacité des interventions de communication stratégique (Kalenský et Osadchuk, 2024^[42]).

Le renforcement des capacités, la mise en place de mécanismes institutionnels et de cadres clairs ainsi que la formalisation des mesures prises et des définitions et lignes d'action adoptées peuvent faciliter le passage d'initiatives fragmentaires et ponctuelles en matière de lutte contre la mésinformation et la désinformation à des approches plus stratégiques et structurées (OCDE, 2021^[41]). Dans cet ordre d'idées, les Règles de bienséance du Service de la communication du gouvernement britannique précisent que la communication gouvernementale doit être en rapport avec les responsabilités publiques, non partisane, objective et explicative, efficace et économique ; les dépenses associées, financées sur fonds publics, doivent également être justifiées (Gouvernement du Royaume-Uni, 2022^[43]).

Les campagnes de communication publique et les sites web gouvernementaux peuvent être utilisés pour démentir les fausses informations qui circulent. La diffusion de messages clairs et adaptés contribue à toucher tous les segments de la société, notamment les groupes qui sont moins susceptibles d'avoir accès aux sources officielles ou de leur faire confiance. Il est donc essentiel à cet égard d'élaborer et de mettre en œuvre des campagnes de communication stratégiques et de s'assurer que des contenus fiables parviennent aux publics cibles pour empêcher la propagation d'éléments d'information faux ou trompeurs (OCDE, 2023^[28]). Parmi les initiatives exemplaires visant les jeunes, on peut citer la campagne « Unstoppable Summer » menée en Nouvelle-Zélande, qui a produit des messages publicitaires télévisés et une courte vidéo musicale dans laquelle apparaissait le directeur général de la santé, diffusée avant des événements grand public (Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2020^[44]) (OCDE, 2023^[45]). Dans le cadre de la riposte à la crise liée au COVID-19, de nombreux pays ont mis au point des dispositifs faisant appel à des messagers fiables, dont des médecins, des scientifiques et des membres de certaines communautés ou encore des influenceurs, pour présenter les informations pertinentes au moment voulu, sous une forme faisant autorité et non politisée, de manière à ce qu'elles atteignent le plus de franges possible de la population.

Les pouvoirs publics jouant un rôle névralgique dans la création et le partage de contenus mais aussi dans le suivi et dans la lutte contre la désinformation, ils devraient veiller tout particulièrement à ce qu'il ne puisse y avoir d'allégations ou de cas de politisation de leurs activités de communication ou d'abus de pouvoir dans ce domaine. La communication publique ne pourra renforcer l'intégrité de l'information que s'il existe des espaces informationnels ouverts et des médias libres et forts.

Un manque de transparence des activités de la fonction de communication publique peut également éroder la confiance. En particulier, les initiatives de communication publique visant à lutter contre la désinformation pourraient faire le jeu de certains acteurs qui pourraient accuser les pouvoirs publics de s'ériger en détenteurs de la vérité, voire d'employer eux-mêmes des techniques de désinformation. Face à l'évolution des modes de consommation de l'information, les pouvoirs publics ont par exemple

travaillé avec des influenceurs en ligne pour mener des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de publics qu'ils auraient peut-être eu du mal à atteindre par eux-mêmes. Tandis que la coopération des pouvoirs publics avec les influenceurs par le biais d'une exposition médiatique achetée ou pas peut être utile pour accroître la portée et l'inclusivité des messages, d'autres facteurs comme l'existence de lignes directrices claires, la transparence des activités et la supervision de la fonction de communication publique par des instances indépendantes permettront de créer les mécanismes de gouvernance requis pour instaurer la confiance (OCDE, À paraître^[46]). Plus généralement, les principes du gouvernement ouvert et de l'accessibilité de l'information, notamment l'accès du public à des données ouvertes, peuvent contribuer à lever les obstacles qui empêcheraient les journalistes et la population d'avoir accès à l'information et de pouvoir s'entretenir avec les responsables publics.

3.3.2. Les relations avec les acteurs non gouvernementaux doivent être transparentes et reposer sur des mécanismes de contrôle démocratique bien établis

Au-delà de la fonction de communication publique, il y a lieu d'examiner de plus près les relations des pouvoirs publics avec les plateformes en ligne, la société civile, les médias et les universitaires. La mise en place de canaux de communication ouverts entre ces différents acteurs peut être un moyen rapide et efficace de détecter les menaces et d'améliorer le fonctionnement des espaces informationnels (voir Encadré 3.12). Il peut également être important pour les institutions publiques de recevoir directement de la part des plateformes en ligne des informations actualisées sur la propagation d'éléments d'information faux et trompeurs, par exemple les opérations d'amplification concertées orchestrées par des acteurs hostiles ou les agissements de nature à perturber les élections ou mettre en danger la sécurité du public. Enfin, il ne faut pas oublier que les considérations relatives à la sécurité nationale rendent délicates la plupart des interventions visant à contrer les menaces liées à la désinformation : les pouvoirs publics risquent en effet de compromettre l'efficacité de leur action s'ils en dévoilent trop sur les menaces extérieures qui pèsent sur l'information ou sur les efforts déployés pour les combattre (OCDE, À paraître^[46]).

Encadré 3.12. Coopération entre le gouvernement lituanien et Debunk.EU et Meta sur les politiques de modération de contenus

En 2022, la Chancellerie du gouvernement lituanien a engagé des discussions avec Meta au sujet de ses politiques de modération des contenus relatifs à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et d'activités sur Facebook qui semblaient filtrer les contenus et bloquer les auteurs affichant leur soutien à l'Ukraine. Le gouvernement lituanien, en coopération avec l'organisation de la société civile lituanienne Debunk.eu, a recueilli des exemples de comptes qui avaient été bloqués ou supprimés pour avoir exprimé des opinions pro-ukrainiennes sans contrevenir d'une autre manière aux politiques de Meta en matière de contenus.

La réunion a notamment permis d'apporter des éléments de contexte essentiels pour infléchir la politique de Meta en matière de modération de contenus et faire en sorte qu'elle prenne en considération les traditions culturelles et linguistiques de la Lituanie. En effet, la plateforme bloquait souvent des comptes en raison de l'utilisation de mots et d'expressions jugés offensants alors qu'ils étaient d'usage courant en lituanien. Ces échanges ont également facilité les consultations avec les établissements linguistiques lituaniens et conduit Meta à mettre à jour sa liste de mots-clés et ses politiques de modération.

Les pouvoirs publics et les organisations de la société civile ont fait remarquer que les mécanismes de recours étaient insuffisants et que le blocage des comptes et des publications de faiseurs d'opinion influents sans qu'il soit possible d'en corriger le contenu constituait une limitation excessive de la liberté d'expression, restreignait le débat public et risquait d'entraver l'action citoyenne, par exemple l'organisation de campagnes de collecte au profit des victimes en Ukraine. Les représentants de Meta ont proposé de faire remonter ces problématiques aux dirigeants de la société et d'organiser des sessions de formation avec les groupes d'utilisateurs concernés pour leur apporter des précisions sur les politiques de gestion de contenus et éviter ainsi que leurs messages ne soient bloqués.

En 2023, 63 % des Lituaniens citaient les médias sociaux comme le premier lieu dans lequel ils étaient exposés à de la désinformation, tandis que le même pourcentage estimait que les actions des plateformes de médias sociaux visant à limiter la propagation d'informations trompeuses étaient insuffisantes.

Source : données communiquées par le gouvernement lituanien.

Cela dit, les interactions des pouvoirs publics avec des partenaires extérieurs comme les plateformes en ligne, les médias et d'autres acteurs non gouvernementaux dans la lutte contre la désinformation et la désinformation sont particulièrement délicates car les gouvernements pourraient être amenés à encourager la modération de contenus au-delà de leur pouvoir réglementaire et porter ainsi atteinte à la liberté d'expression.

Le travail avec des partenaires extérieurs pour détecter et démystifier certains types de contenus peut lui aussi poser des difficultés, pour des raisons similaires. Les vérificateurs de faits peuvent notamment être accusés de parti pris politique ; par ailleurs, s'ils bénéficient de financements directs ou d'une autre forme de soutien de la part des pouvoirs publics, ils risquent de se voir

(ou de se sentir) contraints ou incités à protéger les pouvoirs publics ou à discréditer les opposants politiques. Des études ont mis en évidence des corrélations entre les affiliations politiques des vérificateurs de faits et leurs priorités et conclusions (Louis-Sidois, 2022^[47]). Le risque que les vérificateurs de faits soient politisés ou perçus comme étant politisés a également été souligné dans les résultats d'une étude menée aux États-Unis qui a montré que les Américains avaient des avis partagés sur la question : tandis que la moitié d'entre eux estimait que les médias et autres organisations de vérification des faits étaient neutres dans leur analyse, 48 % affirmaient qu'ils avaient tendance à favoriser l'un des points de vue (Pew Research, 2019^[48]).

En 2023, Faktograf, organisation croate de vérification de faits, a publié les résultats préliminaires d'une enquête menée auprès de 41 grandes organisations européennes de vérification de faits, illustrant la polarisation de leur environnement de travail. Il ressort de cette étude que 90 % des organisations interrogées avaient connu une forme de harcèlement. Plus de trois quarts des organisations de vérification de faits interrogées (36 sur 41) avaient subi du harcèlement en ligne, souvent sous la forme d'agressions verbales. Parmi celles-ci, 70 % d'entre elles avaient été victimes de comportements hostiles répétés ou coordonnés et notamment de traque (*stalking*), de campagnes de diffamation, d'actes de divulgation d'informations personnelles (*doxing*) et de violences sexistes facilitées par la technologie, dont la désinformation fondée sur le genre. Enfin, 78 % des organisations ont confirmé qu'elles avaient été prises directement pour cible par des élus (Faktograf, 2023^[49]). Dans des environnements fortement polarisés sur le plan politique, les relations des pouvoirs publics avec ces acteurs pourraient amplifier les risques et alimenter des accusations de censure et de partisanerie, ce qui nuirait autant aux pouvoirs publics qu'aux acteurs non gouvernementaux concernés.

Les mécanismes d'autorégulation mis en place par les médias, les organisations de la société civile et différents acteurs non gouvernementaux exerçant des activités de vérification des faits et d'autres activités connexes peuvent contribuer à atténuer ces difficultés. De ce point de vue, la participation active des professionnels des médias peut aider à faire en sorte que les autres initiatives de renforcement de l'intégrité de l'information reposent sur les normes de déontologie et l'expertise journalistiques. L'IFCN (International Fact-Checking Network, réseau international de vérification des faits) a ainsi élaboré un code de conduite signé par plus de 200 organisations de vérification des faits du monde entier (IFCN, 2023^[50]). Le statut de signataire de l'IFCN ne peut être accordé aux organisations dont le travail éditorial est contrôlé par l'État, par un parti politique ou par un membre d'un parti politique. Il peut toutefois être octroyé aux organisations qui reçoivent un financement de l'État ou de sources politiques si l'assesseur de l'IFCN établit que le contrôle éditorial s'effectue sans aucune ingérence politique ou des pouvoirs publics. Les signataires s'engagent également à être impartiaux et neutres et à veiller à la transparence de leur financement et de leur organisation. Les

engagements plus détaillés figurent dans le « Code de conduite européen des organisations indépendantes de vérification de faits » approuvé par le projet de Réseau européen des organisations de vérification de faits (soutenu par la Commission européenne) en août 2022. Ce code met l'accent sur l'impartialité politique et la transparence des activités des organisations (EFCSN, 2022^[51]).

Les pouvoirs publics ont également la possibilité d'être plus transparents dans leur travail avec les plateformes en ligne. Bien que les décisions de retrait de contenus ou d'ajout de messages d'avertissement appartiennent aux plateformes, les pouvoirs publics peuvent par exemple signaler à ces dernières les contenus faux ou trompeurs. Il est indispensable d'assurer la transparence de ces échanges et de mettre en place des mécanismes à cet effet (Full Fact, 2022^[52]). La transparence quant aux circonstances dans lesquelles les pouvoirs publics communiquent des informations aux plateformes en ligne et aux modalités de ces échanges peut contribuer à dissiper les craintes de l'opinion publique sur la question du respect de la liberté d'expression tout en permettant un contrôle externe de la nécessité de ces actions. Les pouvoirs publics pourraient également envisager de mettre en place des mécanismes de contrôle indépendants pour évaluer leurs actions dans cette sphère et s'assurer qu'elles ne limitent pas la liberté d'expression (OCDE, À paraître^[46]).

3.4. RENFORCER LA PARTICIPATION DE LA POPULATION ET MIEUX COMPRENDRE L'ESPACE INFORMATIONNEL GRÂCE À LA RECHERCHE SONT ESSENTIELS POUR ORIENTER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION PUBLIQUE

Renforcer l'intégrité de l'information exige d'acquérir une compréhension plus fine des problèmes particuliers que l'action publique tente de résoudre. Alors que les pouvoirs publics s'efforcent d'améliorer leur capacité à lutter contre les menaces que constituent l'ingérence et la désinformation, et plus largement de renforcer les possibilités de la population à participer à un débat démocratique éclairé, il leur sera nécessaire de mieux comprendre quelles conditions favorisent, au sein de l'environnement informationnel, la démocratie et la participation active des citoyens (Wanless et Shapiro,

2022^[41]). Travailler avec la population et les partenaires non gouvernementaux pour favoriser cette compréhension commune, renforcer la confiance et influencer sur l'élaboration de l'action publique pour accroître son efficacité peut, en définitive, servir à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie.

Les éléments suivants peuvent être utilisés comme bases du renforcement de la participation et de la mobilisation :

- Des mécanismes de démocratie participative et délibérative peuvent permettre de fixer des priorités en matière d'action publique pour améliorer l'intégrité de l'information.
- Des recherches bénéficiant de financements publics et possédant un périmètre et des objectifs clairs doivent être menées pour orienter le processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique.

3.4.1. Des mécanismes de démocratie participative et délibérative peuvent soutenir la mise en œuvre de l'action publique visant à renforcer l'intégrité de l'information

Les pouvoirs publics peuvent également concevoir des initiatives participatives pour faciliter un dialogue plus vaste avec la population, les professionnels des médias, les plateformes, les universitaires et les associations concernant le renforcement de l'intégrité de l'information et la lutte contre la désinformation et la désinformation. Bien structurées, ces initiatives peuvent améliorer la sensibilisation et permettre d'élaborer un programme d'action publique traduisant les priorités de l'administration tout en renforçant la confiance entre les personnes, la presse et les décideurs. Dans un domaine tel que l'intégrité de l'information, où l'examen par le public de l'ingérence de leur gouvernement dans l'espace informationnel joue à juste titre un rôle important, et alors que la confiance dans les institutions publiques est faible (OCDE, 2022^[53]), il sera nécessaire de promouvoir l'éducation civique et d'associer les citoyens et les différents acteurs à l'élaboration de ces politiques.

Les possibilités de participation et de mobilisation des citoyens et des parties prenantes s'appuyant sur les principes de la gouvernance ouverte et démocratique et se sont multipliées dans les pays membres de l'OCDE et au-delà au cours de la dernière décennie. En effet, la

Recommandation de l'OCDE sur le Gouvernement ouvert indique qu'il faudrait « offrir à [tous les citoyens] des possibilités égales et réelles d'être inform[és] et consult[és], et les associer activement à toutes les phases du cycle des politiques publiques » et « consentir un effort particulier pour toucher les groupes sociaux les plus concernés, vulnérables, sous-représentés ou marginalisés, en évitant, en parallèle, toute influence induite et toute captation de l'action publique » (OCDE, 2017^[54]). À cet effet, le terme « citoyen » est utilisé pour désigner une personne de façon générale, et non dans le sens plus restrictif de personne juridiquement reconnue comme membre d'un État. Pour promouvoir le rôle des citoyens et de la société civile, les pouvoirs publics doivent créer les conditions favorables à la participation équitable, durable et substantielle de la société civile à l'élaboration de l'action publique (Forum sur l'information et la démocratie, 2023^[55]). Les pays doivent également instaurer des règles du jeu équitables en accordant à toutes les parties prenantes un accès juste et équitable à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques (OCDE, 2010^[56]).

La démocratie représentative, système dans lequel les citoyens expriment leurs préférences par l'intermédiaire de représentants élus, et la démocratie directe, qui permet aux citoyens de voter sur des sujets particuliers, sont les formes de participation les plus courantes. Au-delà de la représentation, la promotion de la participation citoyenne doit s'appuyer sur des méthodes permettant à la population de disposer du temps, des informations et des ressources nécessaires pour échanger et délibérer, produire des contributions de qualité et élaborer des recommandations individuelles ou collectives visant à renforcer l'ouverture de l'élaboration de l'action publique. Les appels à propositions en ligne, les consultations publiques et les tables rondes sont autant d'exemples de mécanismes participatifs. Par ailleurs, la création de mécanismes efficaces de démocratie délibérative rassemblant des groupes de personnes représentatifs afin de débattre de certains sujets et de nourrir la prise de décision avec des points de vue « représentatifs » peut améliorer les résultats en matière d'action publique, permettre aux décideurs de prendre des décisions difficiles et renforcer la confiance entre les citoyens et l'administration³ (OCDE, 2020^[57]).

À l'heure actuelle, assez peu d'initiatives participatives sur les sujets liés à l'intégrité de l'information existent, indiquant vraisemblablement l'importance de continuer à renforcer la compréhension des tendances, des processus et de la clarté des éventuelles réponses publiques. Toutefois, même si cela est souvent considéré comme un sujet technique, identifier les politiques publiques liées au renforcement de l'intégrité de l'information est largement à la portée et dans l'intérêt de la population. Au-delà du cercle des universitaires et des autres parties prenantes comme la presse, les associations et le secteur privé, les consultations publiques peuvent contribuer à orienter et à soutenir les efforts de renforcement de l'intégrité de l'information.

En 2020, l'Irlande a créé la Future of Media Commission, organisme indépendant chargé de mener un examen à la fois large et complet des organes de radiodiffusion et de la presse écrite et en ligne du pays. Dans son rapport, la commission a notamment recommandé aux pouvoirs

publics d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la désinformation (voir Encadré 3.13), ce qui montre comment la mobilisation publique peut influencer sur les actions et les interventions de l'administration. De la même façon, la France organise des États généraux de l'information, lancés en juillet 2023 à l'initiative du président de la République pour dresser un bilan des enjeux clés liés à la sphère de l'information et proposer des mesures concrètes susceptibles d'être déployées aux niveaux national, européen et international. Ce processus, mis en œuvre entre l'automne 2023 et l'été 2024, se conclura par l'élaboration d'une série de propositions visant à anticiper les évolutions futures de l'espace informationnel. Cinq groupes de travail sont chargés de concevoir ces propositions en s'appuyant sur les avis recueillis lors des assemblées citoyennes et des débats organisés en présentiel en France et dans le cadre d'une consultation en ligne menée par le Conseil économique, social et environnemental.



Encadré 3.13. La Future of Media Commission de l'Irlande

Créée par l'administration irlandaise en septembre 2020, la Future of Media Commission est un organisme indépendant qui a notamment étudié la façon dont la presse du pays pouvait continuer à accomplir des missions de service public de façon durable et résiliente jusqu'en 2030, y compris en garantissant l'accès à un journalisme impartial et de grande qualité.

La commission a publié en juillet 2022 un rapport s'inscrivant dans sa mission principale, qui consiste à élaborer des recommandations sur le financement public durable de la presse irlandaise et à garantir la viabilité, l'indépendance et les capacités de celle-ci. Ses efforts de consultation ont impliqué la population, les organisations des médias et les acteurs du secteur, les régulateurs et les décideurs, ce qui a permis d'obtenir une vaste participation à la rédaction du rapport.

Le processus de consultation publique mené par la commission a recueilli plus de 800 contributions écrites, et plus de 1 000 citoyens et 50 intervenants spécialistes du domaine ont pris part à des échanges et des débats nourris dans le cadre de 6 dialogues thématiques en ligne. En outre, la commission a lancé une étude globale pour passer en revue le contenu médiatique consommé et apprécié par le public, et observer quelles futures tendances se dégagent.

Le rapport contient 50 recommandations, dont 49 ont fait l'objet d'une adoption de principe par l'administration dès la publication, ce qui témoigne de la qualité et de l'intérêt du processus et de ses résultats. Le rapport contient en particulier une recommandation relative au lancement d'une stratégie nationale de lutte contre la désinformation visant à combattre la désinformation et la désinformation et à renforcer de façon générale la confiance dans l'information et la presse. En outre, il souligne que le contexte plus large d'évolution des modèles de financement en Irlande menace de centraliser la diffusion de l'information et, ainsi, d'amoinrir la pluralité du paysage médiatique, puisque les recettes de la publicité migrent des organisations des médias vers les entreprises de technologie.

Source : gouvernement de l'Irlande (2022^[58]), « Report of the Future of Media Commission », <https://www.gov.ie/pdf/?file=https://assets.gov.ie/229731/2f2be30d-d987-40cd-9cfe-aaa885104bc1.pdf#page=null>.

En 2022, l'Espagne a créé le Forum contre les campagnes de désinformation dans le domaine de la sécurité nationale, plateforme de collaboration public-privé qui vise à promouvoir le débat et la réflexion sur les risques liés aux campagnes de désinformation dans le domaine de la sécurité nationale.

La complexité de l'élaboration de l'action publique sur le renforcement de l'intégrité de l'information et la nécessité de faire face aux enjeux existants mettent également en évidence la valeur des initiatives de démocratie délibérative, qui représentent des outils prometteurs. La démocratie délibérative désigne la participation directe des citoyens à la prise de décision politique, qui va au-delà du choix de représentants dans le cadre d'élections. S'ils sont menés efficacement, les processus délibératifs peuvent améliorer les résultats en matière d'action publique, permettre aux décideurs de

prendre des décisions difficiles et renforcer la confiance entre la population et les pouvoirs publics (OCDE, 2020^[57]).

Par exemple, l'administration canadienne a travaillé avec des associations pour organiser trois assemblées citoyennes sur l'expression démocratique : 90 Canadiens ont travaillé bénévolement pendant 6 000 heures afin d'étudier la façon dont les pouvoirs publics devraient renforcer l'environnement informationnel dans lequel la population peut s'exprimer librement. Dans son rapport, élaboré grâce à la contribution des assemblées, la Commission canadienne sur l'expression démocratique a recommandé aux pouvoirs publics de créer un organisme de réglementation indépendant des services numériques, qui serait chargé d'élaborer des normes concernant l'utilisation sûre des services numériques et

de contraindre les plateformes à mener régulièrement des évaluations des risques. Elle leur a également recommandé de nommer un envoyé spécial avec les missions suivantes : jouer un rôle d'agent de liaison à l'échelle internationale pour les questions liées à la désinformation ; favoriser le dialogue avec les plateformes de médias sociaux, les États étrangers et les organismes multilatéraux ; promouvoir la recherche interdisciplinaire qui examine la propagation de l'information ; et soutenir les efforts d'éducation aux médias et investir dans un journalisme de qualité aux niveaux national, régional et local (Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique : Recommandations pour réduire les préjudices en ligne et protéger les droits de la personne au Canada, 2022^[59]). Outre le rôle qu'ils jouent pour orienter l'élaboration de l'action publique, les processus délibératifs permettent également de lutter contre la polarisation et la désinformation. En effet, les recherches démontrent que la délibération peut être un moyen efficace de surmonter les divisions idéologiques, ethniques, ou religieuses entre les groupes (OCDE, 2020^[57]).

3.4.2. Des recherches bénéficiant de financements publics et possédant un périmètre et des objectifs clairs doivent être menées pour orienter le processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'action publique

La recherche doit viser à mieux comprendre quelles conditions favorisent, au sein de l'environnement informationnel, des sociétés démocratiques saines et la

participation active des citoyens (Wanless et Shapiro, 2022^[4]). Les pays membres de l'OCDE ont répondu aux menaces pesant sur l'information en partie en finançant des activités de recherche pour analyser les tendances, notamment la vulnérabilité de différentes catégories de population face à la mésinformation et la désinformation, les modèles de consommation de contenu et les menaces liées aux acteurs étrangers qui produisent et diffusent intentionnellement des informations fausses et trompeuses. Les pouvoirs publics contribuent également à la recherche afin de mettre au point des méthodologies permettant d'évaluer l'efficacité des différentes mesures d'action publique telles que les campagnes de sensibilisation et les interventions réglementaires. Le Luxembourg, par exemple, soutient financièrement les activités de l'Université du Luxembourg qui consistent à réaliser des enquêtes pour l'instrument européen de surveillance du pluralisme des médias et le projet intitulé « *Local Media for Democracy* », dans le plein respect des principes de liberté académique et d'indépendance scientifique.

La recherche interne menée par ou pour l'administration peut jouer un rôle important pour faire en sorte que l'élaboration des politiques soit mieux étayée, en particulier si elle permet l'accès à des données sensibles, privées ou classifiées. Par exemple, l'administration canadienne, en partenariat avec l'OCDE et l'administration française, a mené une expérience pour analyser le comportement des Canadiens relatif au partage de différents types de contenu sur les médias sociaux, afin de mieux comprendre les groupes vulnérables et d'élaborer des solutions d'action publique innovantes pour atténuer la propagation de la mésinformation (voir Encadré 3.14).

Encadré 3.14. Une collaboration internationale pour lutter contre la mésinformation grâce aux connaissances comportementales

L'administration canadienne, en partenariat avec l'OCDE et l'administration française, a mis en œuvre un essai contrôlé randomisé (ECR) lors d'une vague de collecte de données de l'étude Surveillance instantanée COVID-19 (SICO Canada) d'Impact Canada afin de mieux comprendre la propagation de la mésinformation. L'étude a testé deux interventions d'action publique s'appuyant sur des données comportementales. Ces interventions, extraites d'une littérature de recherche qui s'étoffe de plus en plus, visent toutes deux à améliorer la qualité des informations partagées en ligne (c'est-à-dire la tendance à partager des liens vers des informations dont l'exactitude est vérifiable plutôt que vers des informations dont le caractère erroné est vérifiable) tout en valorisant l'autonomie individuelle. La première intervention consistait simplement en une incitation à évaluer l'exactitude des informations : les participants devaient noter l'exactitude d'un unique gros titre, pris au hasard, avant d'interagir en ligne avec de gros titres ressemblant à ceux partagés sur Facebook, ce qui les rendait plus attentifs. La deuxième intervention était une liste de conseils relevant de l'éducation aux médias.

Cette collaboration a produit les conclusions suivantes :

- Tout d'abord, les premiers résultats montrent une divergence entre le jugement des participants (N = 1 872 participants) et leur intention de partager un contenu. Les participants considèrent les gros titres dont la véracité est vérifiable comme bien plus fiables que ceux dont le caractère erroné est vérifiable (selon des vérificateurs de faits tiers), mais ils font preuve de beaucoup moins de discernement en ce qui concerne leur intention de partager ces titres. En d'autres termes, les gens peuvent partager des articles dont ils jugent le titre faux ou discutable.
- Ensuite, les premiers résultats de l'intervention expérimentale indiquent qu'après avoir dû évaluer l'exactitude d'un seul titre et consulté les conseils relevant de l'éducation aux médias numériques, les participants se sont montrés beaucoup plus désireux de partager de vrais titres plutôt que des faux. Contrairement aux observations des travaux précédemment publiés, l'efficacité de l'intervention liée à l'éducation aux médias a largement surpassé celle de l'incitation à faire preuve de vigilance, puisque les conseils ont entraîné une réduction de plus de 20 % des intentions de partager de fausses informations.

Ces résultats montrent de façon claire comment des interventions en ligne simples et adaptables présentées aux personnes avant qu'elles réagissent à l'actualité peuvent améliorer la qualité des informations circulant en ligne. Il peut sembler étonnant que des gens soient (parfois) prêts à partager des informations qu'ils jugent fausses ou peu fiables. L'étude prouve que ces comportements existent bel et bien, probablement en raison du manque d'attention porté à l'exactitude des informations partagées dans le cadre des médias sociaux. Il est nécessaire de mener des recherches et analyses supplémentaires afin de découvrir pourquoi des personnes choisissent de partager de gros titres faux ou trompeurs en ligne, mais les études comme celle réalisée dans le cadre de la collaboration internationale demeurent essentielles. En effet, elles permettent de remettre en question les idées préconçues autour du comportement humain, d'élaborer des solutions plus efficaces et adaptables axées sur le public cible, et de dégager de futurs domaines d'étude susceptibles de renforcer le socle de connaissances sur les enjeux comportementaux mondiaux comme la mésinformation et la désinformation.

Source : OCDE (2022^[60]), « Misinformation and disinformation: An international effort using behavioural science to tackle the spread of misinformation », *OECD Public Governance Policy Papers*, n° 21, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b7709d4f-en>.

Les résultats de la recherche ne sont peut-être pas diffusés publiquement par l'administration, mais ils peuvent jouer un rôle majeur pour renforcer la compréhension de la sphère de l'information. Par ailleurs, la coopération avec des chercheurs externes visant à produire des résultats publics permet aux pouvoirs publics de bénéficier d'éclairages et de conseils variés. À l'avenir, il sera essentiel de continuer à nouer des partenariats transparents, dotés de ressources adéquates et poursuivant des objectifs clairs.

L'Initiative canadienne de citoyenneté numérique vise par exemple à aider la population à comprendre la désinformation en ligne et son influence sur la société canadienne, et à bâtir une base de données probantes

afin de permettre d'identifier des mesures potentielles et d'élaborer de futures politiques dans cet espace (voir Encadré 3.15 et (Gouvernement du Canada, 2023^[61])). Aux Pays-Bas, le ministère de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume est l'un des partenaires du laboratoire AI, Media and Democracy Lab, né de la collaboration entre l'Université d'Amsterdam, l'Amsterdam University of Applied Sciences et le Research Institute for Mathematics & Computer Science in the Netherlands (CWI). Le laboratoire travaille aux côtés d'entreprises de presse et d'institutions culturelles pour renforcer les connaissances relatives au développement et à l'application d'outils d'intelligence artificielle (IA) générative. Il a reçu 2.1 millions EUR en 2022.

Encadré 3.15. Initiative de citoyenneté numérique du Canada

Lancée par l'administration fédérale canadienne, l'Initiative de citoyenneté numérique finance des associations et des institutions d'enseignement et de recherche afin de mieux comprendre la désinformation et les autres préjudices en ligne et de renforcer la résilience face à ceux-ci.

Depuis sa création en 2020, le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique de l'Initiative a soutenu 110 projets, pour un montant de plus de 21 millions CAD. Ces projets portent notamment sur l'élaboration de supports de sensibilisation et d'apprentissage destinés au grand public, aux étudiants et aux enseignants, et sur le soutien à la recherche concernant l'origine et la propagation de la désinformation dans tout le Canada.

Dix appels à propositions distincts ciblaient des questions particulières liées à la désinformation et aux préjudices en ligne. Très peu de temps après la pandémie de COVID-19, deux appels à propositions ont permis d'affecter 3.5 millions CAD à l'amplification des efforts d'organisations qui renforçaient les capacités de la population à repérer et à limiter la propagation de mésinformation et de désinformation dans le domaine de la santé. En 2022, dans le cadre de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, des initiatives visant à aider les personnes à reconnaître la mésinformation et la désinformation en ligne concernant ce sujet ont été financées à la suite d'un appel à propositions ciblé.

Dans l'Énoncé économique de l'automne publié en novembre 2022, l'administration du Canada a annoncé un investissement de 31 millions CAD supplémentaires dans cette initiative sur 4 ans. En 2024-25, le programme apportera un soutien financier aux propositions poursuivant les objectifs suivants :

- élaborer et publier des outils pour soutenir l'éducation aux médias numériques et la compétence civique parmi les personnes au Canada à l'extérieur des établissements d'enseignement et/ou parmi les personnes âgées au Canada ;
- élaborer et publier des outils pour aider les Canadiens à repérer le contenu créé et diffusé par des robots et/ou par l'IA ;
- élaborer et publier des outils pour prévenir la violence en ligne contre les femmes, les filles et les communautés 2ELGBTQI+ ainsi que d'autres formes de violence facilitée par la technologie, et lutter contre celles-ci ;
- créer des ressources pour aider les enfants et les parents au Canada à lutter contre la cyberintimidation et à la prévenir ;

- renforcer les capacités techniques et l'expertise des petites et moyennes associations qui cherchent à lutter contre la désinformation et la désinformation, les discours de haine et la cyberintimidation ;
- élaborer et publier des outils pour renforcer la résilience face à la désinformation et la désinformation provenant d'États étrangers et ciblant les personnes au Canada, y compris les communautés de la diaspora ; et
- mener des recherches, des tests et/ou des évaluations d'outils ou d'interventions liés à l'une des priorités ci-dessus.

Source : gouvernement du Canada (2023^[61]), Initiative de citoyenneté numérique, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/desinformation-en-ligne.html>.

Les institutions de l'UE proposent également des modèles de financement à long terme de projets de recherche liés à la lutte contre la désinformation, particulièrement pendant le cycle de financement de l'initiative Horizon Europe (Commission européenne, 2023^[62]). En effet, la lutte contre la désinformation et la désinformation est l'une des principales priorités du cycle de financement actuel (2021-27) du programme Horizon Europe. Le projet vera.ai (2022-25), par exemple, doté d'un budget de 7 millions EUR, associe 14 organisations partenaires, notamment l'Union européenne de radio-télévision, la Deutsche Welle, des instituts de recherche, des universités, des entreprises privées et l'Agence France-Presse. Ensemble, ces partenaires souhaitent contribuer à la création de solutions fondées sur l'IA capables de mettre au jour et de neutraliser les techniques de désinformation sophistiquées (VERA.AI, 2023^[63]).

Le financement par l'UE de l'Observatoire européen des médias numériques, qui met en relation les associations et les universitaires dans le cadre d'efforts communs pour renforcer l'intégrité de l'information, représente une autre mesure de soutien à la recherche, moins directe mais tout aussi importante. Lors de sa deuxième phase, le projet a financé la création de pôles de recherche nationaux et internationaux sur les médias numériques dans toute l'Europe, en apportant 11 millions EUR par l'intermédiaire du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Il existe actuellement 14 pôles régionaux de l'Observatoire européen des médias numériques, qui couvrent les 27 États membres de l'UE et la Norvège. L'un des volets les plus importants du travail de l'Observatoire européen des médias numériques est la recherche visant à planifier, à soutenir et à coordonner les activités de recherche sur la désinformation au niveau européen,

notamment la création et la mise à jour régulière d'un fonds mondial d'articles scientifiques soumis à un comité de lecture et relatifs à la désinformation. De la même façon, le Canada a investi 4 millions USD (5.5 millions CAD) pour créer le Réseau canadien de recherche sur les médias numériques, qui rassemble plusieurs institutions de recherche canadiennes et a pour objectif de renforcer encore la résilience des Canadiens en matière d'information en étudiant comment la qualité des informations, y compris les discours de désinformation, influe sur les attitudes et comportements de la population et en soutenant les stratégies en faveur de la culture numérique des citoyens.

À l'avenir, le rôle et l'incidence des groupes fermés et des messages partagés sur des services chiffrés comme WhatsApp devront être mieux compris. Ces plateformes proposent à leurs utilisateurs des fonctions utiles en matière de vie privée et de sécurité, mais peuvent aussi constituer des canaux très propices à la diffusion de désinformation et de désinformation, alors que la nature privée et chiffrée du contenu rend sa propagation impossible à analyser (OCDE, 2022^[64]). Un autre obstacle au soutien à la recherche dans ce domaine est que les outils de recherche, tels que les logiciels spécialisés ou les interfaces de programmation d'application, utilisés pour faciliter le partage de contenu et de données entre les applications ont souvent un coût prohibitif, en particulier pour les plus petits groupes de recherche dont le budget est limité. Les données des plateformes de médias sociaux sont aussi de plus en plus difficiles d'accès.

En réponse à ces enjeux, le règlement de l'UE sur les services numériques résout partiellement le problème de la disponibilité des données pour les chercheurs (comme évoqué plus en détail dans le Chapitre II). En

particulier, l'article 40 du règlement prévoit que « les fournisseurs de très grandes plateformes en ligne ou de très grands moteurs de recherche en ligne fournissent, dans un délai raisonnable spécifié dans la demande, l'accès aux données à des chercheurs agréés qui satisfont aux exigences [définies], à la seule fin de procéder à des recherches contribuant à la détection, au recensement et à la compréhension des risques systémiques dans l'Union » (Union européenne, 2022^[6]).

Un problème majeur concernant la recherche dans ce domaine est que les pouvoirs publics ne parviennent pas, dans de nombreux cas, à utiliser les données probantes collectées grâce à la recherche pour

l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique. Les chercheurs et l'administration ont constaté un manque de cadres d'échange et de coopération entre les acteurs concernés aux niveaux national et international. Pour y remédier, l'administration française a soutenu l'Observatoire international sur l'information et la démocratie, créé sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) afin de compiler et de synthétiser les recherches existantes pour mieux comprendre la sphère de l'information et de la communication (voir Encadré 3.16. L'Observatoire international sur l'information et la démocratie).



Encadré 3.16. L'Observatoire international sur l'information et la démocratie

Sous l'égide de Reporters sans frontières (RSF) et avec le soutien de la France, le Partenariat sur l'information et la démocratie a été créé en 2019. Ce cadre de gouvernance international non contraignant, qui compte aujourd'hui 52 États signataires, promeut des garanties pour la sphère de l'information et de la communication afin de défendre le droit à l'information fiable, clé de voûte du discours démocratique qui est indispensable aux institutions démocratiques. Le Forum sur l'information et la démocratie est l'entité pilotée par la société civile qui assure la mise en œuvre du Partenariat et travaille pour promouvoir l'évolution de l'action publique, amplifier la voix des citoyens et les faire participer davantage à l'élaboration des programmes et au discours public, et renforcer l'écosystème de l'information.

L'Observatoire international sur l'information et la démocratie, projet majeur du Forum, a été mis en place pour faire progresser la compréhension commune de la structure de la sphère de l'information et de la communication ainsi que de son influence sur la démocratie. L'Observatoire, qui rassemble la communauté de la recherche, la société civile, les États, les régulateurs et les représentants de sociétés privées, a été conçu sur le modèle du GIEC mais s'intéresse, lui, à la sphère de l'information et de la communication. Il facilite les contacts entre les acteurs qui produisent les connaissances et les responsables de l'action publique.

L'Observatoire axe ses travaux sur la démocratie : il prévoit de compiler et synthétiser les recherches existantes et les données disponibles au moyen de rapports réguliers, afin de fournir aux représentants de la société civile, aux chercheurs, aux universitaires et aux décideurs une évaluation périodique globale de la sphère de l'information et de la communication et de son influence sur la démocratie. Ces travaux permettront d'orienter les efforts de la communauté internationale en faveur de l'adoption de mesures efficaces et proportionnées, s'inscrivant ou non dans le cadre réglementaire, relatives à la protection des droits humains, notamment du droit à l'information fiable, et de la démocratie dans l'environnement numérique.

Les rapports de l'Observatoire pourront ainsi décrypter les résultats de la recherche menée à l'heure actuelle. L'objectif est de faire en sorte que les parties prenantes possèdent une compréhension commune des effets majeurs de la recherche, tout en soulignant les écarts en matière de données et les différences importantes entre les régions. L'Observatoire a conçu une méthodologie solide visant à garantir la prise en considération des points de vue et du savoir-faire de la majorité mondiale. Il possède une structure de gouvernance dirigée par des spécialistes issus de la communauté scientifique et de la société civile internationales, et mène des consultations avec des responsables des secteurs public et privé. L'Observatoire contribuera ainsi à créer des modèles de référence communs en matière de connaissances pour contribuer à redéfinir la politique réglementaire et ainsi faire en sorte que la technologie serve l'intérêt public.

Ses rapports s'adressent aux pouvoirs publics, aux décideurs, aux organismes de réglementation, aux ONG, aux organismes publics d'information et aux entreprises de technologie, et visent à leur permettre d'acquérir une compréhension commune de la façon dont la structure actuelle de la sphère de l'information et de la communication nuit à la démocratie partout dans le monde. L'Observatoire a donc pour ambition d'aider à alimenter des échanges sur le fond, d'orienter les décisions stratégiques fondées sur des données probantes, et de soutenir la recherche innovante relative à la sphère de l'information numérique et à la démocratie. Son premier cycle de travail s'achèvera en décembre 2024.

Source : Forum sur l'information et la démocratie, février 2024.

Enfin, les décideurs peuvent avoir des difficultés à traduire les résultats de recherches universitaires en action publique concrète, ce qui montre qu'il est possible d'améliorer le retour d'information entre les chercheurs et l'administration afin de repérer, au sein de l'environnement informationnel, les conditions favorables à la démocratie et permettant de mesurer le succès des interventions d'action publique (Wanless et Shapiro, 2022^[4]).

3.5. CONSIDÉRATIONS ET MARCHÉ À SUIVRE

Renforcer la participation et la collaboration de la population, de la société civile et des travailleurs du secteur des médias sera essentiel à l'heure où les pays cherchent à renforcer l'intégrité de l'information, consolider la démocratie et instaurer la confiance. Une approche couvrant l'ensemble de la société et s'appuyant sur la protection et la promotion de l'espace civique, de la démocratie et des droits humains devra être adoptée étant donné le rôle fondamental que jouent les individus et les partenaires non gouvernementaux pour améliorer de l'intégrité de l'information.

Il est important de noter que les citoyens et les parties prenantes possèdent souvent une expérience, un capital humain et des qualifications pertinentes et nécessaires qui peuvent apporter une perspective complémentaire pour élaborer les politiques publiques ainsi que pour identifier les menaces en matière de désinformation et y faire face. Les acteurs non gouvernementaux peuvent aussi avoir plus de facilité à entrer en contact — et une plus grande expérience de travail — avec des groupes que les pouvoirs publics ont du mal à atteindre (par exemple, les migrants, les diasporas ainsi que d'autres populations minoritaires, marginalisées ou exclues socialement, qui subissent parfois de plein fouet une désinformation ciblée). Dans la mesure où les acteurs non gouvernementaux sont considérés comme des sources plus fiables que les institutions gouvernementales pour obtenir des informations sûres, la population peut aussi être plus réceptive à des projets et autres initiatives gérés par des associations.

Les pouvoirs publics progressent régulièrement dans ce domaine, instaurant de plus en plus des cadres permettant une collaboration et un partenariat réussis avec la population et les partenaires non gouvernementaux, en reconnaissant que certains

groupes ont des besoins particuliers. Alors qu'ils essaient de mettre au point des approches multipartites, les pouvoirs publics devraient trouver l'inspiration dans les questions suivantes :

- Comment les initiatives participatives mettant à contribution les citoyens et les parties prenantes non gouvernementales doivent-elles être conçues et menées à bien pour parvenir à une meilleure compréhension de la sphère de l'information et à l'élaboration de mesures de riposte efficaces ?
- Quels sont les avantages et les éventuels inconvénients des partenariats et de la collaboration avec des partenaires non gouvernementaux, dont le secteur privé ? Comment les inconvénients ou les risques éventuels — pour les pouvoirs publics et pour les partenaires non gouvernementaux — peuvent-ils être atténués ?
- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils décider quelles initiatives visant à renforcer l'intégrité de l'information devraient être mises en œuvre en partenariat avec les associations, les médias, les universitaires et le secteur privé (pas uniquement les plateformes en ligne), et dans quels cas peuvent-ils — ou devraient-ils — agir seuls ?
- Comment peut-on évaluer l'efficacité et l'utilité des initiatives qui, conçues pour renforcer l'intégrité de l'information, sont déployées à l'échelle de l'ensemble de la société ?

Par conséquent, pour améliorer la résilience de la société ainsi que la participation des citoyens et des parties prenantes en mettant en œuvre une approche pansociétale, les pouvoirs publics devraient envisager les actions suivantes :

- Améliorer la compréhension par le public de ce qu'est un espace informationnel libre, propice à l'engagement démocratique, et accroître ses compétences pour l'utiliser. Les pouvoirs publics devraient s'assurer que la culture, l'éducation et les initiatives relatives à la vie civique, aux médias et au numérique font partie d'un effort plus général visant à améliorer la résilience de la société et mesurer l'efficacité des dispositifs. Les principaux piliers de la boîte à outils gouvernementale devraient être les suivants : promouvoir l'éducation aux médias et

à l'information dans les programmes de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, concevoir des programmes de formation à l'intention des enseignants, réaliser des analyses d'impact des programmes d'éducation aux médias et à l'information (notamment des études longitudinales), et enfin soutenir la recherche afin de mieux comprendre la vulnérabilité de certains groupes de population à l'égard du danger de la désinformation, et de mieux cibler les programmes d'éducation aux médias et à l'information.

- Mettre en œuvre des lois sur l'accès à l'information et des normes relatives à un gouvernement ouvert (notamment l'accès public à des données ouvertes) afin de réduire les obstacles auxquels se heurtent les journalistes et les citoyens pour accéder aux données publiques et aux agents publics.
- Renforcer les capacités et travailler avec des partenaires dans tous les pans de la société (notamment les universitaires, les associations, les médias et les plateformes en ligne) afin de contrôler et d'évaluer les changements survenus dans la sphère de l'information et les impacts produits sur cette dernière par l'action publique. Au-delà des mesures des résultats, les efforts pour comprendre les effets de la désinformation et des mesures prises pour la combattre devraient aussi inclure le suivi des changements survenus au fil du temps au regard d'autres indicateurs, par exemple les comportements et la vulnérabilité à l'égard des discours relevant de la mésinformation et la désinformation.
- Fournir des lignes directrices claires et transparentes ainsi que des mécanismes de supervision pour ce qui concerne la collaboration des pouvoirs publics avec d'autres acteurs, de façon à garantir que lorsque les autorités ont une relation de coopération, financement ou toute autre forme de coordination ou de soutien avec les activités des partenaires non gouvernementaux sur les questions ayant trait à l'intégrité de l'information, les administrations publiques ne peuvent exercer une influence indue sur les travaux de ces acteurs ou restreindre leur liberté d'expression. Des règles, exclusions ou décisions opaques pourraient créer de la méfiance dans le processus. Ces lignes directrices et mécanismes de supervision sont particulièrement utiles pour éviter la politisation — réelle ou perçue comme telle — de la coopération des pouvoirs publics avec les acteurs non gouvernementaux.
- Renforcer les capacités de la fonction de communication publique, encore insuffisamment développée, afin qu'elle joue un rôle constructif en fournissant des informations en temps utile permettant la sensibilisation aux menaces, mais aussi en instaurant une gouvernance plus solide pour elle-même, en éliminant les informations à caractère politique. Sur le court terme, cette fonction peut être une importante source d'information, y compris en période de crise. À long terme, le fait de renforcer les capacités de cette fonction pour fournir aux citoyens les compétences nécessaires pour mieux comprendre l'environnement informationnel (par exemple avec la technique du « pre-bunking » ou réfutation par anticipation), peut être très utile pour améliorer la résilience de la société.
- Renforcer les mécanismes permettant d'éviter les conflits d'intérêts réels ou présumés dans le cadre de la fonction de communication publique. La gestion transparente, responsable et professionnelle de la fonction de communication publique peut apporter la garantie que cette fonction joue un rôle important en fournissant en temps utile des informations permettant d'accroître la sensibilisation aux défis et aux menaces, et peut assurer une communication proactive contribuant à renforcer la résilience de la société face à la propagation de fausses informations.
- Améliorer la compréhension de la sphère de l'information en soutenant les activités de recherche visant à mieux comprendre les tendances en matière de consommation d'informations et de contenus, les menaces que représentent et les tactiques qu'utilisent les acteurs étrangers diffusant des informations fausses et trompeuses, ainsi que les méthodes permettant d'évaluer l'impact des mesures d'atténuation des risques. Accroître les opportunités et les mécanismes permettant aux

chercheurs de contribuer au processus d'élaboration des politiques publiques.

- Concevoir et mettre en place des mécanismes participatifs efficaces avec les citoyens, les journalistes, les médias sociaux, les universitaires et les associations dans le but d'établir les priorités d'action ainsi que de clarifier les besoins et les opportunités concernant le renforcement de l'intégrité de l'information. La consolidation de l'engagement démocratique, notamment par l'organisation d'assemblées citoyennes délibératives, autour de la conception et la mise en œuvre de politiques relatives à l'intégrité de l'information sera également utile aux efforts plus généraux visant à accroître la résilience des démocraties.
- Communiquer sur la collaboration de l'administration publique avec des partenaires non gouvernementaux tels que des journalistes, des universitaires, le secteur privé et les associations. Les activités et les résultats de cette collaboration, y compris au regard du financement, les objectifs de la coopération et

son impact sur les décisions relatives aux contenus devraient être clairement identifiables par le public. De la même manière, le public devrait être en mesure de déterminer si une campagne de communication, une activité d'éducation aux médias ou un travail de recherche est financé ou influencé par les institutions publiques.

- Prendre des mesures pour clarifier les sources de financement, afin d'atténuer les risques que des groupes se livrant à une ingérence malveillante n'accèdent à des données ou ne parviennent à trafiquer l'espace informationnel d'un pays.
- Atténuer les risques encourus par les agents publics, les universitaires, les associations, le secteur privé et d'autres acteurs engagés dans des initiatives relatives à l'intégrité de l'information lorsqu'ils deviennent les cibles de campagnes de désinformation, de menaces diverses et de harcèlement. Si nécessaire, prévoir des mesures appropriées pour protéger les droits humains des personnes concernées.

RÉFÉRENCES

- Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique : Recommandations pour réduire les préjudices en ligne et protéger les droits de la personne au Canada (2022), , https://static1.squarespace.com/static/5f8ee1ed6216f64197dc541b/t/632c7e9b2547a45a12835cff/1663860439452/Assemble%CC%81eCitoyenneCanadienneSurL_expressionDemocratique-PPF-SEP2022-RAPPORT-FINAL-FR-1.pdf. [59]
- Autorité des médias norvégiens (2021), *Critical Media Understanding in the Norwegian Population*, https://www.medietilsynet.no/globalassets/publikasjoner/kritisk-medieforstaelse/211214-kmf_hovudrapport_med_engelsk_2021.pdf. [38]
- Basol, M. et al. (2021), « Towards psychological herd immunity: Cross-cultural evidence for two prebunking interventions against COVID-19 misinformation », *Big Data & Society*, vol. 8/1, <https://doi.org/10.1177/20539517211013868>. [34]
- Be media smart (2023), « Be media smart website », <https://www.bemediasmart.ie/> (consulté le 15 février 2024). [22]
- CLEMI (2023), *Bilan de formation 2021-2022*, <https://www.cleml.fr/fr/bilans-de-formation.html>. [35]
- CLEMI (s.d.), *site web du CLEMI*, Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, <https://www.cleml.fr/fr/qui-sommes-nous.html> (consulté le 15 février 2024). [18]
- Commission européenne (2023), *Lignes directrices en vertu de l'article 33 bis, paragraphe 3, de la directive «Services de médias audiovisuels» concernant la portée des rapports des États membres sur les mesures destinées à promouvoir et à développer les compétences liées à l'éducation aux médias*, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52023XC0223\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52023XC0223(01)). [12]
- Commission européenne (2023), *Projets financés dans le cadre de la lutte contre la désinformation*, https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/coronavirus-response/fighting-disinformation/funded-projects-fight-against-disinformation_fr. [62]
- Conseil de l'Europe (2016), *Mapping of media literacy practices and actions in EU-28*, <https://rm.coe.int/media-literacy-mapping-report-fr-final-pdf/1680783500>. [36]
- EFCSN (2022), « The European Fact-Checking Standards Network Project », European Fact-Checking Standards Network, <https://eufactcheckingproject.com/>. [51]
- Faktograf (2023), *Harassment of Fact-checking Media Outlets in Europe*, <https://faktograf.hr/site/wp-content/uploads/2023/03/preliminary-survey-report-final.pdf>. [49]
- Forum sur l'information et la démocratie (2023), *OECD Tackling disinformation: Strengthening democracy through information integrity conference*. [55]
- Forum sur l'information et la démocratie (2023), *Pluralism of news and information in curation and indexing algorithms*, <https://informationdemocracy.org/wp-content/uploads/2023/08/Report-on-Pluralism-Forum-on-ID.pdf>. [14]
- Full Fact (2022), *Full Fact Report 2022: Tackling online misinformation in an open society - what law and regulation should do*, <https://fullfact.org/media/uploads/full-fact-report-2022.pdf>. [52]

- Gouvernement de l'Irlande (2022), *Report of the Future of Media Commission*, [58]
<https://www.gov.ie/pdf/?file=https://assets.gov.ie/229731/2f2be30d-d987-40cd-9cfe-aaa885104bc1.pdf#page=null>.
- Gouvernement de la Finlande (2019), *Media Literacy in Finland: National Media Education Policy*, [16]
 Ministère de l'Éducation et de la Culture, <https://medialukutaitosuomessa.fi/mediaeducationpolicy.pdf>.
- Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (2020), *Make summer unstoppable by hitting COVID-19 for six*, [44]
<https://www.beehive.govt.nz/release/make-summer-unstoppable-hitting-covid-19-six>.
- Gouvernement des Pays-Bas (2022), *Government-wide strategy for effectively tackling disinformation*, [5]
<https://www.government.nl/documents/parliamentary-documents/2022/12/23/government-wide-strategy-for-effectively-tackling-disinformation>.
- Gouvernement du Canada (2023), *Initiative de citoyenneté numérique – la désinformation en ligne et les autres préjudices et menaces en ligne*, [61]
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/desinformation-en-ligne.html>.
- Gouvernement du Portugal (2017), *Resolução do Conselho de Ministros n.º 142/2023*. [15]
- Gouvernement du Royaume-Uni (2022), *Government Communication Service Propriety Guidance*, [43]
<https://gcs.civilservice.gov.uk/publications/propriety-guidance/>.
- Gouvernement du Royaume-Uni (2022), « Help for vulnerable people to spot disinformation and boost online safety », [25]
<https://www.gov.uk/government/news/help-for-vulnerable-people-to-spot-disinformation-and-boost-online-safety>.
- Guess, A., J. Nagler et J. Tucker (2019), « Less than you think: Prevalence and predictors of fake news dissemination on Facebook », *Science Advances*, vol. 5/1, [24]
<https://doi.org/10.1126/sciadv.aau4586>.
- Hill, J. (2022), « Policy responses to false and misleading digital content : A snapshot of children's media literacy », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 275, Éditions OCDE, Paris, [11]
<https://doi.org/10.1787/1104143e-en>.
- IFCN (2023), « Commit to transparency — sign up for the International Fact-Checking Network's code of principles », International Fact-Checking Network, [50]
<https://ifcncodeofprinciples.poynter.org/>.
- Kalenský, J. et R. Osadchuk (2024), *How Ukraine fights Russian disinformation: Beehive vs mammoth*, [42]
<https://www.hybridcoe.fi/wp-content/uploads/2024/01/20240124-Hybrid-CoE-Research-Report-11-How-UKR-fights-RUS-disinfo-WEB.pdf>.
- Latvian State Security Service (s.d.), « Annual reports », [30]
<https://vdd.gov.lv/en/useful/annual-reports>
 (consulté le 15 février 2024).
- Louis-Sidois, C. (2022), « Checking the French Fact-checkers », *SSRN Electronic Journal*, [47]
<https://doi.org/10.2139/ssrn.4030887>.
- Maertens, R. et al. (2021), « Long-term effectiveness of inoculation against misinformation: Three longitudinal experiments », *Journal of Experimental Psychology: Applied*, vol. 27/1, pp. 1-16, [33]
<https://doi.org/10.1037/xap0000315>.
- Media Literacy Ireland (s.d.), « What is Media Literacy Ireland? », [21]
<https://www.medialiteracyireland.ie/>
 (consulté le 15 février 2024).
- Media literacy now (2022), *Media Literacy Policy Report 2022*, [13]
<https://medialiteracynow.org/policyreport/>.

- Media Literacy Week (2023), « Media Literacy Week celebrates diversity in creating and developing a better media environment for all », <https://mediataitoviikko.fi/in-english/>. [23]
- Ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports (2021), *Online media literacy strategy*, <https://www.gov.uk/government/publications/online-media-literacy-strategy>. [37]
- Neylan, J. et al. (2023), « How to “inoculate” against multimodal misinformation: A conceptual replication of Roozenbeek and van der Linden (2020) », *Scientific Reports*, vol. 13/1, <https://doi.org/10.1038/s41598-023-43885-2>. [40]
- Norwegian Media Authority (2021), *Stop, think, check: How to expose fake news and misinformation*, <https://www.medietilsynet.no/english/stop-think-check-en/>. [20]
- OCDE (2023), *Drivers of Trust in Public Institutions in New Zealand*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/948accf8-en>. [45]
- OCDE (2023), *Good practice principles for public communication responses to mis- and disinformation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6d141b44-en>. [28]
- OCDE (2023), « What is resilience and how to operationalise it? », OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/risk-resilience>. [1]
- OCDE (2022), , Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f765caf6-en>. [65]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance et renforcer la démocratie : Préparer le terrain pour l'action gouvernementale*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/34a56a87-fr>. [64]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [53]
- OCDE (2022), *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2022*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/17f113e3-fr>. [10]
- OCDE (2022), *Misinformation and disinformation : An international effort using behavioural science to tackle the spread of misinformation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b7709d4f-en>. [60]
- OCDE (2022), *The Protection and Promotion of Civic Space : Strengthening Alignment with International Standards and Guidance*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d234e975-en>. [3]
- OCDE (2021), *21st-Century Readers : Developing Literacy Skills in a Digital World*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a83d84cb-en>. [2]
- OCDE (2021), *OECD Report on Public Communication : The Global Context and the Way Forward*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/22f8031c-en>. [41]
- OCDE (2020), *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions : Catching the Deliberative Wave*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/339306da-en>. [57]
- OCDE (2017), *Recommandation du Conseil sur le Gouvernement Ouvert*, OECD/LEGAL/0438, OCDE, Paris, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0438>. [54]

- OCDE (2010), *Recommandation du Conseil sur les Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0379>. [56]
- OCDE (À paraître), *Unlocking public communication's potential for stronger democracy and increased trust*. [46]
- Ofcom (2023), *Making Sense of Media*, <https://www.ofcom.org.uk/research-and-data/media-literacy-research>. [8]
- Pew Research (2019), *Republicans far more likely than Democrats to say fact-checkers tend to favor one side*, <https://www.pewresearch.org/short-reads/2019/06/27/republicans-far-more-likely-than-democrats-to-say-fact-checkers-tend-to-favor-one-side/>. [48]
- Portuguese Regulatory Authority for the Media (2023), *Media Literacy in Portugal: 1st Report under No. 2 of Article 33.A of the Audiovisual Media Services Directive*, <https://www.erc.pt/en/reports/media-literacy/1st-report-under-n-2-of-article-33-a-of-the-audiovisual-media-services-directive-eu-/>. [17]
- Republic of Lithuania (2022), *National Threat Assessment 2022*, State Security Department (VSD)/Defence Intelligence and Security Service under the Ministry of National Defence (AOTD), <https://www.vsd.lt/wp-content/uploads/2022/04/ANGL-el-.pdf>. [31]
- Roozenbeek, J. et S. van der Linden (2021), *Don't Just Debunk, Prebunk: Inoculate Yourself Against Digital Misinformation*, <https://www.spsp.org/news-center/blog/roozenbeek-van-der-linden-resisting-digital-misinformation>. [26]
- Roozenbeek, J. et S. van der Linden (2020), « Breaking Harmony Square: A game that "inoculates" against political misinformation », *Harvard Kennedy School Misinformation Review*, <https://doi.org/10.37016/mr-2020-47>. [39]
- Supo (2022), « Supo Yearbook 2021: Finns must be prepared for influencing efforts from Russia during NATO debate », SUPO Finnish Security and Intelligence Service, <https://supo.fi/en/-/supo-yearbook-2021-finns-must-be-prepared-for-influencing-efforts-from-russia-during-nato-debate>. [29]
- Swedish Security Service (s.d.), « Sweden Security Police Yearbooks », <https://www.sakerhetspolisen.se/om-sakerhetspolisen/publikationer/sakerhetspolisens-arsberattelse.htm> (consulté le 15 février 2024). [32]
- The Dutch Media Literacy Network (s.d.), « About Dutch Media Literacy Network », <https://netwerkmediawijsheid.nl/over-ons/about-dutch-media-literacy-network/> (consulté le 15 février 2024). [19]
- UNESCO (2023), *Éducation aux médias et à l'information*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, <https://www.unesco.org/fr/media-information-literacy>. [9]
- Union européenne (2022), *Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement sur les services numériques)*, Office des publications de l'Union européenne, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32022R2065>. [6]
- Union européenne (2018), *Directive (UE) 2018/1808 du Parlement européen et du Conseil du 14 novembre 2018 modifiant la directive 2010/13/UE visant à la coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la fourniture de services de médias audiovisuels (directive «Services de médias audiovisuels»)*, compte tenu de l'évolution des réalités du marché, Office des publications de l'Union européenne, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32018L1808>. [7]

- Van der Linden, S. (2023), *Foolproof: Why we fall for Misinformation and How to Build Immunity*, 4th Estate. [27]
- VERA.AI (2023), *Project Summary: Facts & Figures*, <https://www.veraai.eu/project-summary> (consulté le 19 octobre 2023). [63]
- Wanless, A. et J. Shapiro (2022), *A CERN Model for Studying the Information Environment*, <https://carnegieendowment.org/2022/11/17/cern-model-for-studying-information-environment-pub-88408>. [4]

NOTES

¹ Pour de plus amples informations, voir : <https://www.mk.gov.lv/lv/media/14255/download>

² Pour de plus amples informations, voir : <https://futureofmediacommission.ie/>

³ Pour plus d'informations, voir OCDE (2022_[65]), *OECD Guidelines for Citizen Participation Processes*.



Extrait de :

Facts not Fakes: Tackling Disinformation, Strengthening Information Integrity

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/d909ff7a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Favoriser la résilience de la société face à la désinformation », dans *Facts not Fakes: Tackling Disinformation, Strengthening Information Integrity*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/519291cd-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.